

VOICI Logement d'abord pour les jeunes

Un guide de modèle de programme →

PARTIE 1

Stephen Gaetz | Heidi Walter | Chad Story

Housing First
4 Youth

VOICI Logement d'abord pour les jeunes: Un guide de modèle de programme

ISBN: 9781550146882

© 2022 Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance

Cette recherche est protégée par une licence Creative Commons qui vous permet de partager, copier, distribuer et transmettre ce travail à des fins non commerciales, à condition que vous lui attribuez sa source originale.

COMMENT CITER CE DOCUMENT :

Gaetz, S., Walter, H. and Story, C. (2022). *VOICI Logement d'abord pour les jeunes : un guide de modèle de programme*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Conception et mise en page : Chris Durand, Observatoire canadien sur l'itinérance

Canada

Ce projet est financé en partie par le programme Connexion compétences du gouvernement du Canada. Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Housing First 4 Youth



L'OBSERVATOIRE CANADIEN SUR L'ITINÉRANCE

Situé au sein de l'Université York, l'OCI est un organisme à but non lucratif apolitique issu d'un partenariat de recherche et d'élaboration de politiques entre universitaires, décideurs, fournisseurs de services et personnes ayant une expérience vécue de l'itinérance.

Pour en savoir plus : www.rondpointdelitinerance.ca/about-us/about-the-coh



VERS UN CHEZ-SOI CANADA

Vers un chez-soi est une coalition nationale visant à penser les solutions à l'itinérance chez les jeunes autrement grâce à des transformations au niveau de la politique, de la planification et de la pratique.

Pour en savoir plus : awayhome.ca/fr



CHANGER DE DIRECTION : LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE EN MATIÈRE D'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES

Changer de direction cherche à prévenir et à mettre fin à l'itinérance chez les jeunes au Canada grâce au financement, au prototypage, à la mobilisation et à la mise en œuvre de recherches à la pointe.

Pour en savoir plus : www.makingtheshift.ca



CENTRE D'EXCELLENCE DE TORONTO EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES À L'UNIVERSITÉ YORK

Co-dirigé par l'OCI, Vers un chez-soi Canada et Changer de direction : laboratoire d'innovation sociale en matière d'itinérance chez les jeunes et situé au sein de l'Université York, le Centre d'excellence offre l'occasion de travailler à l'échelle internationale pour contribuer à transformer la réponse à l'itinérance chez les jeunes et les façons de la prévenir.

Avant-propos au cadre révisé

Au cours des dernières années, les décideurs politiques et les prestataires de services ont exprimé leurs inquiétudes sur la façon dont Logement d'abord pouvait être utilisé pour la population des jeunes en situation d'itinérance. Comme réponse, [Un endroit sûr et décent où vivre](#) a été lancé en 2014 par l'intermédiaire de consultations communautaires exhaustives pour fournir un cadre fonctionnel de Logement d'abord pour les jeunes (HF4Y). La création de ce cadre a été le résultat d'une collaboration entre l'Observatoire canadien sur l'itinérance (antérieurement le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance) et deux organismes travaillant avec les jeunes sans-abri : le Street Youth Planning Collaborative (Hamilton) et la Communauté nationale d'apprentissage sur l'itinérance chez les jeunes. Les jeunes possédant de l'expérience vécue d'itinérance ont joué un rôle important dans ce processus et ont apporté une contribution nécessaire et précieuse.

Beaucoup de changements se sont produits depuis le lancement du rapport en 2014. Des collectivités au Canada et d'ailleurs au monde (y compris les É.-U. et plusieurs pays européens) ont commencé à mettre en place des programmes HF4Y conformément aux lignes directrices de ce cadre.

L'inconvénient de cet intérêt accru pour HF4Y est que dans de nombreux contextes, les gens utilisent le terme «HF4Y» sans observer les principes fondamentaux du cadre. Nous avons vu plusieurs exemples d'organismes employant l'approche globale Logement d'abord, qui est conçue pour les adultes, pour les jeunes mais sans adapter le cadre afin de répondre aux besoins spécifiques et aux circonstances de vie des jeunes. Nous avons élaboré ce guide de modèle de programme pour aider les organismes qui sont intéressés à mettre sur pied HF4Y au sein de leur collectivité. Ce modèle est basé sur nos recherches sur l'itinérance chez les jeunes et les exemples prometteurs des adaptations de programmes dans des régions du monde entier.

Pour soutenir ces efforts, nous avons engagé un vaste processus de consultation au Canada (dirigé par [Vers un chez-soi Canada](#) en collaboration avec la Communauté nationale d'apprentissage sur l'itinérance chez les jeunes), aux États-Unis (impliquant le National Network for Youth, le United States Interagency Council on Homelessness, le U.S. Department of Health and Human Services et un grand nombre de communautés), et en Europe (impliquant la FEANTSA et la FEANTSA Youth, Focus Ireland, Rock Trust (Écosse) et d'autres). Nous avons également consulté des experts, notamment le Dr Sam Tsemberis et Wally Czech. Leurs points de vue et leur expertise considérables ont contribué à cette version améliorée et mise à jour du cadre HF4Y, qui a été publié sous le titre *VOICI Logement d'abord pour les jeunes* en 2017.

QUOI DE NEUF?

Cette nouvelle version du guide VOICI Logement d'abord a été divisée en deux volets. La première partie offre un aperçu de la recherche, des principes de base et de la philosophie qui soutiennent le modèle HF4Y. Elle se termine par une série d'exemples de cas d'adaptations locales réussies du modèle dans des collectivités du monde entier. La conclusion principale que l'on retire de la première partie est que le modèle HF4Y s'appuie sur un grand nombre des meilleures pratiques du Logement d'abord, mais que ce dernier a été conçu pour répondre aux besoins spécifiques des adolescents en transition vers l'âge adulte. Les services qui doivent accompagner un logement dédié englobent un éventail plus large de domaines sur le bien-être.

La deuxième partie de ce guide prend la forme d'un manuel d'emploi, fournissant des conseils pratiques sur la façon de mettre en œuvre le programme HF4Y. Elle traite d'un certain nombre de domaines, notamment la gestion de cas, la supervision, la planification communautaire et la conception de soutiens axés sur les jeunes. Elle est destinée aux prestataires de services et aux planificateurs communautaires qui pourraient être intéressés aux aspects opérationnels du programme HF4Y.

Comme cela a été le cas pour les versions antérieures de ce guide, il s'agit d'un document de travail qui continuera à être perfectionné au fur et à mesure que de nouvelles recherches et connaissances sur la pratiques se présenteront.

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont apporté leur contribution à l'élaboration conceptuelle du modèle Logement d'abord pour les jeunes. Nous remercions Melanie Redman (Vers un chez-soi Canada), Heidi Walters (Vers un chez-soi Canada), Wally Czech (Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance), Sam Tsemberis (Pathways International), Katie Davies (Changer de direction), Kim Ledene (Trellis), Kim Kakakaway, Street Youth Planning Collaborative (SYPC) (Hamilton), le Comité consultatif de la jeunesse de SYPC (Hamilton), la Communauté nationale d'apprentissage sur l'itinérance chez les jeunes (Canada), Kate Polson et Allison Calder (Rock Trust, Écosse), Darla Bardine et le National Networks for Youth (É.-U.), Mike Allen (Focus Ireland), Samara Jones (European Housing First Hub), Robbie Stakelum (FEANTSA) et une multitude d'autres personnes qui ont offert leur temps et leurs idées à l'élaboration de HF4Y.

Table des matières

Qu'est-ce que Logement d'abord pour les jeunes?	7
Les principes de base de HF4Y	13
HF4Y : Une philosophie et un modèle de programme	25
Modèles d'hébergement	34
Gamme de soutiens	42
Conclusion	62
Références	65

Qu'est-ce que Logement d'abord pour les jeunes?

En quoi Logement d'abord pour les jeunes (HF4Y) se distingue-t-il de l'approche traditionnelle de Logement d'abord?

HF4Y est une adaptation de l'approche Logement d'abord bien établie pour répondre à l'itinérance. Les programmes Logement d'abord, y compris le modèle Pathways et le projet At Home/Chez-soi, se sont montrés très concluants pour répondre aux besoins des adultes sans abri, notamment pour les personnes sans abri chroniques affligées de troubles importants de santé mentale et de problèmes d'accoutumance.

HF4Y est une adaptation du modèle Logement d'abord pour adultes basée sur la compréhension que les causes et conditions de l'itinérance chez les jeunes sont différentes de celles des adultes, et par conséquent, que les solutions doivent être axées sur les jeunes. HF4Y est fondé sur la croyance que tous les jeunes ont le droit au logement et que ceux qui ont vécu l'itinérance réussiront mieux et récupéreront plus efficacement si on leur procure d'abord un logement.

“Logement d'abord est une approche pour mettre fin à l'itinérance chez les jeunes efficace et basée sur les preuves. Ce modèle nous permet de faire progresser notre compréhension de la façon dont nous pouvons adapter Logement d'abord aux besoins uniques des jeunes afin que nous puissions mettre fin à l'itinérance chez les jeunes une fois pour toute”

Jasmine Hayes, directrice adjointe
du U.S. Interagency Council on
Homelessness



« Le principe de base de Logement d’abord est que les gens réussissent mieux à progresser dans la vie s’ils sont d’abord logés. C’est tout aussi vrai pour les sans-abri et les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et d’accoutumance que pour n’importe quelle autre personne. Le logement ne doit pas dépendre de l’état de préparation ou de la «conformité» (la sobriété, par exemple), mais représente plutôt une intervention basée sur le respect des droits et fondée sur la philosophie voulant que toutes les personnes méritent d’être logées et qu’un logement adéquat est une condition préalable au rétablissement. » (Gaetz, 2013:12).

Ce que Logement d’abord pour les jeunes n’est pas.

Il est important d’expliquer clairement comment HF4Y diffère des autres approches basées sur le logement. L’élément clé à prendre en considération est que tout programme qui revendique être HF4Y doit s’aligner et être fidèle aux principes de base du modèle (discutés dans la prochaine section). Il ne suffit pas de loger les jeunes et/ou de leur apporter du soutien pour faire un programme HF4Y.

Il y a bien sûr une vaste gamme de programmes basés sur le logement qui peuvent être favorables pour les clients de moins de 25 ans ou qui visent spécifiquement les jeunes. Toutefois, ces interventions ne correspondent pas toutes au modèle HF4Y. Cela comprend des programmes qui apportent des logements provisoires ou temporaires, dont des logements de transition et des logements et domiciles supervisés, ou des logements spécifiques aux agences qui exigent que les jeunes déménagent lorsqu’ils ont terminé le programme ou qu’ils atteignent un âge spécifique. Ces programmes exigent également que les participants se plient à une série de conditions, ce qui peut inclure des limites de temps concernant la durée pendant laquelle les jeunes peuvent accéder aux services, l’absence de séparation entre le logement et les soutiens, et le retrait du logement dès que la jeune personne quitte le programme. Soyons clairs, aucune de ces conditions ne correspond aux principes fondamentaux de HF4Y.



HF4Y est une adaptation du modèle Logement d'abord pour adultes basée sur la compréhension que les causes et conditions de l'itinérance chez les jeunes sont différentes de celles des adultes, et par conséquent, que les solutions doivent être axées sur les jeunes. HF4Y est fondé sur la croyance que tous les jeunes ont le droit au logement et que ceux qui ont vécu l'itinérance réussiront mieux et récupéreront plus efficacement si on leur procure d'abord un logement.



Les programmes Logement d'abord conçus pour les populations adultes comprenant aussi des jeunes de moins de 25 ans ne peuvent pas être considérés HF4Y, puisqu'ils ne répondent pas aux besoins spécifiques des adolescents et des jeunes adultes en développement. Bien que HF4Y soit une adaptation du modèle Pathways, il existe des distinctions claires entre les deux en ce qui a trait aux principes de base, aux objectifs et résultats du programme et à la gestion de cas.

Pourquoi cette approche de Logement d'abord pour les jeunes est-elle la bonne?

Il existe des preuves incontestables qui établissent que l'expérience de l'itinérance chez les jeunes est souvent négative, nuisible, dangereuse, traumatisante et éprouvante. Une réponse efficace à l'itinérance chez les jeunes doit par conséquent se concentrer en premier lieu sur la prévention de l'itinérance. Et si l'itinérance se produit, les jeunes sans abri devraient avoir un recours immédiat à des soutiens pour les aider à quitter l'itinérance le plus rapidement possible. Si nous n'agissons pas tôt et rapidement, les conséquences peuvent être dévastatrices pour le bien-être et le développement personnel de la jeune personne.

LES PROBLÈMES MENTAUX S'AGGRAVENT UNE FOIS À LA RUE

De nombreux jeunes tombent dans l'itinérance en raison d'expériences traumatisantes durant l'enfance associées à la violence et au mauvais traitement. Une fois à la rue, l'exposition au crime, à la violence et à l'exploitation peut aggraver la situation et conduire à la détérioration de la santé mentale et à la consommation de drogues pour les aider à supporter leur situation. Autrement dit, l'expérience du traumatisme peut être considérée à la fois comme une cause et une conséquence de l'itinérance (Coates et McKenzie-Mohr, 2010). Les jeunes personnes qui possèdent de l'expérience vécue d'itinérance sont trois fois plus susceptibles d'être catégorisées dans le groupe de risque «élevé» de problèmes de santé mentale. Par exemple, l'étude [Sans domicile](#) (2016) a constaté que 85,4 % des jeunes interrogés s'inscrivaient dans la catégorie élevée des symptômes/détresse, ce qui signifie qu'ils exigeaient des niveaux de soins psychiatriques hospitaliers ou non hospitaliers (selon leur niveau de stabilité de logement). Quarante-deux pourcent des participants ont déclaré avoir tenté de se suicider au moins une fois et 35 % ont déclaré avoir subi au moins une overdose de drogue ayant requis une hospitalisation.

UNE FOIS À LA RUE, LES JEUNES SONT VULNÉRABLES À L'EXPLOITATION CRIMINELLE

Lorsque les jeunes sont sans abri, ils peuvent devenir les cibles de l'exploitation des employeurs, des propriétaires et d'autres encore (Gaetz, 2002). Cela peut inclure le recrutement des jeunes dans des activités sexuelles dangereuses et dégradantes. Par exemple, une étude de Covenant House International dans 10 villes a identifié qu'un jeune sur cinq au Canada et aux États-Unis était exploité, dans la plupart des cas pour des raisons sexuelles (Murphy, 2016).

IL EST DIFFICILE DE RESTER À L'ÉCOLE UNE FOIS QUE L'ON EST SANS ABRI

On sait bien qu'au Canada, l'éducation est importante. Le fait de finir ses études secondaires peut accroître sa participation à la vie active. En raison des améliorations dans l'éducation et les changements apportés sur le marché du travail, moins de 9 % des Canadiens ne terminent pas leurs études secondaires, et nombreux sont ceux qui poursuivent des études universitaires ou collégiales. Pour les jeunes en situation d'itinérance, cependant, le taux d'abandon est bien plus élevé, soit de 53 %, et 51 % ne font actuellement pas d'études, ne sont pas employés et ne suivent pas de formation professionnelle (Gaetz et al. 2016). Le décrochage de l'école peut affecter la santé et le bien-être globaux d'une jeune personne, et augmenter la probabilité qu'il entre en contact avec le système judiciaire.

POUR DE NOMBREUX JEUNES, L'EXPÉRIENCE DE L'ITINÉRANCE DURE TRÈS LONGTEMPS

De nombreux jeunes qui vivent l'itinérance réussissent à quitter cette situation et n'y retournent plus jamais. D'autres, en particulier ceux qui ont vécu des expériences néfastes durant l'enfance et qui ont des antécédents de logement instable, peuvent s'enliser dans l'itinérance et subir des conséquences négatives qui persisteront jusqu'à l'âge adulte. L'étude [Sans domicile](#) (2016) a identifié que 22 % de l'échantillon (n=1139) étaient des sans-abri épisodiques (épisodes répétés sur une période de 3 ans) et que 21 % étaient des sans-abri chroniques (itinérance continue pendant un an ou plus).

LES JEUNES QUI QUITTENT L'ITINÉRANCE SANS LES SOUTIENS APPROPRIÉS ET NÉCESSAIRES CONNAISSENT DES DIFFICULTÉS.

Logement d'abord est l'une des quelques interventions qui a accumulé suffisamment de preuves pour être qualifiée de meilleure pratique. Le modèle pour les populations adultes a été prouvé. Néanmoins, lorsque le modèle conçu pour les adultes est appliqué aux jeunes, les résultats ne sont pas convaincants (Kozloff et al., 2016). Les jeunes ont besoin de bien plus qu'un toit au dessus de leur tête pour réussir dans la vie. Cependant, en Amérique du Nord, l'indicateur clé de la réussite communautaire en matière de lutte contre l'itinérance est la mesure du nombre de personnes logées. La recherche a démontré que sans les soutiens sociaux et émotionnels, bon nombre de jeunes qui quittent l'itinérance ne connaissent pas de résultats positifs (Gaetz et al., 2019). La raison à cela est que «l'accès aux logements n'est pas à lui seul un indicateur de bien-être, de rétablissement, de sécurité, de vie saine, de participation au marché du travail ou d'inclusion sociale» (Gaetz et al., 2019). En même temps, le traumatisme lié à l'itinérance peut miner la stabilité de logement à long terme et/ou le bien-être d'une jeune personne. Le logement à lui seul ne peut aborder de manière adéquate les enjeux sous-jacents tels les problèmes d'accoutumance, de pauvreté extrême et de santé mentale (Gaetz et al., 2019; Mayock et Parker, 2017; Raleigh-DuRoff, 2004; Karabanow et al., 2016; Kidd et al., 2016; Mayock et Corr, 2013). Sans les soutiens appropriés, il se peut que les jeunes sans-abri d'aujourd'hui deviennent les sans-abri chroniques de demain (Baker-Collins, 2016).



Les principes de base de HF4Y

1. Un droit au logement sans conditions préalables
- ↓
2. Le choix des jeunes, la voix des jeunes et leur autodétermination
- ↓
3. Un développement positif des jeunes et une orientation vers le bien-être
- ↓
4. Des soutiens individualisés axés sur le client sans limite de temps
- ↓
5. L'inclusion sociale et l'intégration communautaire

Les principes de base sont importants parce qu'ils fournissent un guide de planification et de prestation d'une stratégie, d'un service ou d'une intervention. Les principes de base deviennent également une norme par laquelle on peut mesurer la fidélité au programme. Le modèle HF4Y est conçu pour aborder les enjeux de sécurité et de pertinence des services et des soutiens en fonction de l'âge du jeune et de son niveau de développement cognitif, social et physique. Ces services doivent être fournis d'une manière qui favorise le choix des jeunes et reflète la diversité de la population desservie.

Les principes de base de HF4Y sont conçus pour répondre aux besoins distincts des adolescents et des jeunes adultes en développement. Ceci est basé sur la compréhension que l'itinérance chez les jeunes est différente de celle des adultes, tant au niveau de ses causes et conditions que des solutions. Le modèle et les principes correspondants sont ancrés dans une perspective de droits de la personne qui englobe le développement positif des jeunes.

1. Le droit au logement sans conditions préalables

L'itinérance chez les jeunes existe en raison du déni du droit au logement fondamental des jeunes gens. HF4Y consiste à aider les jeunes à obtenir le plus rapidement possible un logement sûr et permanent qui répond à leurs besoins. Dans la pratique, cela signifie que les politiques, les lois et les stratégies visant l'itinérance chez les jeunes doivent reconnaître les obligations en matière de droits internationaux de la personne¹ et se fonder sur un cadre des droits de la personne qui informera tous les stades du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation.

Pour les jeunes, un logement doit être sécuritaire, abordable et adéquat, basé sur les besoins et les aptitudes des adolescents et des jeunes adultes en développement. L'emplacement du logement ne devrait pas empêcher les jeunes d'accéder aux services, soutiens et ressources dont ils ont besoin.

AUCUNE CONDITION PRÉALABLE

La clé de la philosophie de Logement d'abord est que les individus et les familles ne sont pas requis de prouver d'abord qu'ils sont «prêts» à être logés. En même temps, la sobriété ou l'abstinence ne sont pas des conditions au logement. Pour les jeunes qui sont accablés par des accoutumances, une orientation vers le rétablissement veut aussi dire fournir un environnement de réduction des méfaits. La réduction des méfaits vise à réduire les risques et les effets nuisibles associés à l'utilisation de substances et les comportements de dépendance pour l'individu, la communauté et la société en général, sans exiger l'abstinence. Néanmoins, étant donné la gamme de choix offerts dans le cadre de Logement d'abord et de la réduction des méfaits, les individus pourront désirer et choisir un logement axé sur l'abstinence.»

Cette approche contraste avec l'orthodoxie des approches de traitement d'abord où les personnes qui vivent l'itinérance sont placées aux soins des services d'urgence et doivent résoudre certaines questions personnelles. (p. ex. les accoutumances, la santé mentale) avant d'être jugées «prêtes» au logement (ayant eu accès à des soins de santé ou à des traitements).

1. Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP)

LE LOGEMENT ET LES SOUTIENS SONT SÉPARÉS

Un accès immédiat à un logement et à des soutiens sécuritaires, abordables et adéquats sans conditions préalables est particulièrement essentiel pour les jeunes afin qu'ils puissent éviter de longs séjours dans les refuges d'urgence. La séparation du logement et des soutiens signifie que l'on n'exigera pas des jeunes qu'ils acceptent des soutiens ou qu'ils participent à des programmes (p. ex. qu'ils aillent à l'école) comme condition pour obtenir ou conserver leur logement. Cela veut aussi dire que lorsque les soutiens cessent, les jeunes n'ont pas besoin de quitter leur hébergement, qui demeurera permanent tant qu'ils décideront d'y vivre. Dans le contexte des logements disséminés, les soutiens sont mobiles. Si quelqu'un perd son logement ou son logement locatif, il n'est pas expulsé du programme. L'offre de soutiens est liée à l'individu et non pas à son logement, et les jeunes devraient recevoir de l'aide pour trouver un nouveau logement. La séparation du logement et des soutiens fait aussi référence à des contextes où les services courants, en particulier les services de santé mentale et cliniques, ne sont pas situés dans le logement ni l'environnement vital de l'individu².

Les prestataires HF4Y adoptent une perspective et une pratique de «zéro décharge dans l'itinérance», ce qui signifie que le comportement d'une jeune personne et ses actes ne devraient pas conduire à la perte permanente de son logement. Si le jeune perd son logement et doit se rendre à un refuge d'urgence, le gestionnaire de cas doit activement aider la jeune personne à trouver un autre logement. La question importante est que dans le cadre de HF4Y, les gestionnaires de cas doivent faire tout leur possible pour résoudre les problèmes de comportement qui mènent à l'expulsion et à la perte de logement. Ces événements devraient être perçus comme des «opportunités d'apprentissage» et tout effort devrait être déployé pour aider la jeune personne à trouver une option de logement plus appropriée.

2. Dans certains contextes (comme au Canada) la gamme d'options de logements offerte aux jeunes pourra comprendre différents modèles de logements assortis de certaines conditions. On ne peut considérer que ces derniers font partie d'un programme HF4Y que si la jeune personne : a) a des options réelles et décide de façon informée de participer au programme; b) demeure un client de HF4Y tant qu'elle est inscrite au programme; et c) a un cheminement précis vers un logement permanent si le jeune sort du programme ou le complète.

Un droit au logement sans conditions préalables veut dire que le logement et les soutiens sont séparés. En d'autres mots, l'accès au logement ne peut pas être défini par des conditions telles que la participation à un programme, où le non respect des critères conduit à la perte ou au refus d'un logement.

2. Le choix, la parole et l'autodétermination des jeunes

En tant qu'approche orientée sur le client et basée sur le respect des droits, HF4Y met l'accent sur le choix des jeunes en matière de logement et de soutiens. Les choix sont meilleurs quand on a donné aux jeunes suffisamment d'informations pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées au sujet des options appropriées qui leur sont offertes. Lorsqu'on soutient le choix des jeunes, on doit aussi prendre en considération l'âge et le fonctionnement cognitif (p. ex. le TSAF, les délais développementaux et/ou les lésions cérébrales) et la manière dont cela peut affecter les prises de décision. Des complexités peuvent restreindre les choix offerts aux jeunes, ce qui est acceptable tant que les options disponibles apportent aux jeunes la possibilité de choisir leur plan d'action privilégié.

«La voix des jeunes» signifie que les idées, opinions et connaissances des jeunes doivent être respectées et contribuer à tous les aspects du programme. En d'autres termes, les jeunes devraient être activement impliqués dans la conception et l'évaluation des programmes HF4Y locaux et avoir la possibilité de contribuer des commentaires réguliers et continus sur les soutiens qu'ils reçoivent et sur les améliorations qui peuvent être apportées. La voix des jeunes peut être appuyée par l'entremise d'une variété d'activités, telles que des sondages de satisfaction, des conseils consultatifs des jeunes ou la présence des jeunes lors des réunions du personnel et les réunions du conseil.

Le concept d'autodétermination reconnaît que les jeunes devraient avoir le contrôle sur leur propre vie et être encouragés à prendre des décisions et à en tirer des leçons. Pour certains jeunes, cela est difficile et ne peut pas être contrôlé, puisqu'ils ont eu peu d'occasions de prendre leurs propres décisions. Dans ces cas, l'on peut proposer et explorer les choix avec les jeunes tout en leur permettant de choisir l'orientation.

Permettre aux jeunes de faire leurs choix ne veut pas dire : «fais ce que tu veux.» Cela signifie plutôt : «voici les options disponibles qui répondent aux critères de HF4Y, les pour et les contre, ce qui t'es recommandé selon les circonstances, etc. Qu'est-ce que tu penses vouloir faire et comment pouvons-nous t'aider à y parvenir?»

LIMITES DES CHOIX

Lorsque nous utilisons le terme «choix», nous comprenons qu'aucun individu ne possède le libre choix total de faire ce qu'il veut; cela n'est le cas pour personne dans la société. Il est important de leur expliquer ce fait et d'offrir des exemples aux jeunes de façon à ce qu'ils ne soient pas induits en erreur en ce qui concerne la signification du choix. Les jeunes ont besoin de soutien lorsqu'ils prennent des décisions afin qu'ils puissent apprendre de leurs erreurs.

La participation à HF4Y est accompagnée de deux conditions principales :

1. Les jeunes doivent accepter une visite ou une prise de contact hebdomadaire avec un gestionnaire de cas.
2. Si les jeunes ont une source de revenu, ils doivent contribuer jusqu'à 30 % de ce revenu au coût du loyer.

Les jeunes en début d'adolescence ou qui vivent avec des déficiences cognitives (p. ex. lésion cérébrale, délais développementaux et/ou TASF) peuvent avoir des difficultés à prendre des décisions par eux-mêmes. Dans ce cas, il se peut que les options et les choix doivent être négociés pour guider les jeunes vers des décisions réalisables et raisonnables, à court et à long terme.





3. Développement positif des jeunes et orientation vers le bien-être

Dans le cadre du modèle Logement d'abord établi, la pratique n'est pas simplement axée sur la réponse aux besoins de base du client, mais sur le soutien au rétablissement. C'est une part essentielle des modèles Pathways et [At Home/Chez-soi](#). Pour les jeunes, une orientation vers le rétablissement n'est pas seulement intégrée à une compréhension du développement des enfants et des jeunes, mais doit aussi tenir compte du fait que de nombreux jeunes qui finissent sans abri ont vécu un traumatisme. La recherche montre invariablement qu'une majorité des jeunes en situation d'itinérance proviennent de foyers où il y avait de hauts niveaux de maltraitement physique, sexuel et émotionnel, de violence et d'agression interpersonnelle, de négligence parentale et d'exposition à la violence domestique, etc. (Gaetz et O'Grady, 2002; Karabanow, 2004; Rew et al., 2001; Tyler et Bersani, 2008; Van den Bree et al., 2009). De plus, une fois à la rue, les jeunes sont souvent exposés à de hauts niveaux de violence (Gaetz et al., 2010) et d'exploitation sexuelle. De telles expériences traumatisantes peuvent nuire au développement cognitif, aux prises de décisions et peuvent compromettre l'aptitude des jeunes à former des liens d'attachement.

Une orientation sur le rétablissement est centrée sur le bien-être individuel, ce qui comprend offrir un logement et des soutiens minimums pour promouvoir la création d'atouts, de confiance, de santé et de résistance chez les jeunes. Cela peut être atteint en veillant à ce que les jeunes puissent participer à une variété d'activités sociales, récréatives, éducationnelles et professionnelles. Certains organismes offrent ces soutiens par le biais de programmes et services existants, tandis que d'autres s'appuient sur des partenaires communautaires pour fournir ces services dans les domaines de l'éducation et de l'emploi, de la sexualité saine, du conseil, de la médecine et de la santé mentale.

Le modèle HF4Y utilise une orientation axée sur le «développement positif des jeunes», une approche basée sur les forces axée non seulement sur les risques et les vulnérabilités, mais aussi sur les atouts des jeunes. Une approche positive du développement des jeunes :

- identifie les forces personnelles des jeunes afin de renforcer l'estime de soi et un sentiment de soi-même positif;
- tâche d'améliorer la communication des jeunes et leurs aptitudes à résoudre les problèmes;
- améliore et crée des soutiens naturels, y compris les relations familiales;

- aide les jeunes à fixer leurs objectifs personnels;
- aide les jeunes à accéder à des possibilités éducatives et à identifier les intérêts personnels.

L'adoption d'une approche de développement positif des jeunes a d'importantes implications pour la pratique. Le modèle de programme et les soutiens de gestion de cas doivent incorporer une compréhension des besoins physiques, cognitifs, émotionnels et sociaux des adolescents en développement. Ils doivent se baser sur les forces, les talents et les rêves des jeunes, et progresser vers l'amélioration des facteurs de protection et de la résilience. Plus important encore, une orientation axée sur le développement positif des jeunes signifie que les jeunes pourront avoir besoin d'être soutenus pendant un certain nombre d'années. Le programme HF4Y stipule que les jeunes ne devraient pas être poussés à assumer les responsabilités d'un adulte indépendant. Au contraire, les soutiens doivent être fournis aussi longtemps qu'il le faut pour que les jeunes puissent acquérir les aptitudes, la confiance et la stabilité financière nécessaires pour devenir indépendants.

SOINS TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES

Étant donné que de nombreux jeunes ont été exposés à des événements traumatisants (p. ex. violence physique, mentale, émotionnelle, etc.) soit avant de devenir sans abri, soit une fois à la rue (p. ex. exploitation et victimisation criminelle), un programme HF4Y doit être infusé d'une culture de soins tenant compte de ces traumatismes. L'expérience du traumatisme peut affecter le développement cognitif, la prise de décisions, comment les gens réagissent au stress, la réglementation de l'agression et de la colère, ainsi que la motivation. Une approche qui tient compte des traumatismes signifie que tout ce que le programme ou système HF4Y accomplissent est basé sur la reconnaissance de l'existence du traumatisme, et que le rétablissement et les soutiens doivent faire partie de la façon dont nous travaillons avec les jeunes.

Les soins tenant compte des traumatismes comprennent la mise en place de principes, de politiques et de procédures visant à accroître la sécurité du client et à empêcher de nouveaux traumatismes dans le contexte de l'accès aux services, mais n'abordent pas nécessairement directement les expériences de traumatismes par le biais d'une intervention de traitement (Kirst et al. 2017; Elliott et al. 2005; Fallot and Harris 2005). Par exemple, les organismes peuvent employer une approche de soins tenant compte des traumatismes en formant le personnel en matière de traumatismes et en engageant les clients dans les prises de décisions en ce qui a trait aux traitements, services et soutiens qu'ils identifient, afin de créer un environnement collaboratif et sûr qui favorisera le rétablissement. Si l'un de nos objectifs

prioritaires est le bien-être des jeunes, alors les soutiens qu'apportent HF4Y doivent aider ces jeunes à se rétablir en identifiant les sources du traumatisme, en créant des stratégies pour gérer les émotions, contrôler le stress et l'anxiété, et aider les jeunes à ressentir qu'ils contrôlent leur vie. Guérir un traumatisme peut prendre du temps, et dans de nombreux cas, doit précéder une participation active et constante à d'autres objectifs et activités programmés comme l'éducation, l'emploi et le développement social.

L'orientation de HF4Y n'est donc pas simplement une transition réussie vers une vie indépendante, mais une transition saine vers le monde adulte. Ce qui signifie que les soutiens doivent aussi se concentrer profondément sur l'amélioration du bien-être physique et émotionnel et la sécurité personnelle.

L'hébergement et les soutiens doivent être conçus et mis en place en tenant compte des besoins et défis des jeunes en matière de développement, et doivent encourager et permettre une transition vers le monde adulte et le bien-être basée sur une approche positive fondée sur les points forts.

4. Soutiens individualisés et axés sur le client non délimités dans le temps

Une approche axée sur le client reconnaît que les jeunes, ainsi que leurs besoins, sont uniques. Une fois logés, certains jeunes auront besoin de peu, voire d'aucun soutien, tandis que d'autres en auront besoin pour le reste de leur vie. Cela peut aller de la gestion intensive de cas aux programmes de traitement communautaire dynamique, selon les besoins de la population desservie et des ressources dont dispose l'organisme. Nous devrions procurer aux jeunes personnes une «gamme de traitements et de services de soutien qui sont volontaires, individualisés, culturellement appropriés, portatifs et continus (p. ex. la santé mentale, l'utilisation de substances, la santé physique, l'emploi, l'éducation)» (Goering et al., 2012:12). Ces soutiens peuvent aborder la stabilité du logement, les besoins en santé mentale et physique, l'éducation, l'éducation financière, l'attachement au marché du travail et des compétences essentielles.

ENGAGEMENT ACTIF SANS CONTRAINTES

Il est important de se rappeler que la philosophie centrale de Logement d'abord est d'accorder aux gens le soutien dont ils ont besoin et qu'ils choisissent. Reconnaître que les jeunes ont le choix ne signifie pas que les soutiens de gestion de cas doivent être évités. La notion d'engagement actif sans contrainte est une «façon affirmée, mais, et c'est important, non agressive, de travailler avec les utilisateurs de Logement d'abord» (Pleace, 2016:34). Dans la pratique, cela signifie :

- **Les soutiens sont flexibles au niveau des délais.** L'apport de soutiens pendant un, deux ou même trois ans dans de rares cas, peut être requis, surtout pour les jeunes de moins de 18 ans et/ou ceux qui ont vécu des traumatismes ou qui ont des difficultés développementales, de santé mentale ou des défis associés à des handicaps.
- **Les besoins des jeunes évolueront avec le temps et par conséquent, le type et la gamme de soutiens doivent être adaptables.** Les plans de soins personnalisés devront tenir compte des changements développementaux, des aptitudes et des capacités, de la maturité et du niveau d'indépendance, et ils doivent être mis à jour régulièrement en consultant les jeunes.

- **Ce que le travailleur social pense être ce dont les jeunes ont besoin ou désirent ne sont pas toujours les mêmes choses.** Les travailleurs de cas devraient utiliser des techniques d'entrevues motivationnelles et le modèle des étapes du changement lorsqu'ils travaillent avec les jeunes afin de trouver les domaines de vie clés et d'établir des objectifs.
- **Cela peut prendre longtemps pour établir une relation de confiance avec un jeune afin d'entreprendre ce genre de travail, mais on ne peut pas accomplir grand chose sans cette phase.** Cela peut se faire de différentes manières, comme s'asseoir avec les jeunes ou les écouter parler de leur vie. Ces investissements de temps renforceront la confiance et créera également un sentiment de sécurité pour eux de façon à ce qu'ils puissent réfléchir à ce qu'ils veulent accomplir dans leur vie.
- **On devrait encourager les jeunes à se concentrer sur les changements positifs et à apprendre de leurs erreurs.** Il faut leur faire comprendre clairement que les erreurs font partie de la vie et que la conséquence n'est pas le renvoi du programme.
- **Une approche de réduction des méfaits doit être utilisée lorsque l'on traite d'utilisation de substances et d'accoutumances.** Cela comprend avoir des conversations honnêtes et franches sur les effets possibles des substances sur la vie d'une personne.
- **Il se peut que les jeunes qui souffrent de traumatismes ou de conditions incapacitantes aient des difficultés à s'engager et participer aux programmes/soutiens dont ils ont besoin.** Dans ces situations, les activités de gestion de cas sont encore plus importantes, car chaque interaction avec un jeune est une nouvelle occasion de développer des compétences de vie importantes et de l'aider dans son parcours vers le bien-être.

5. Inclusion sociale et intégration communautaire

De nombreux jeunes en situation d'itinérance ou logés de manière instable vivent l'exclusion sociale, un terme décrivant les circonstances et les expériences des personnes exclues, complètement ou partiellement, d'un grand nombre des pratiques et institutions sociales, économiques et culturelles de la société. Si les jeunes sont logés et deviennent ou demeurent isolés socialement, la stabilité de leur logement peut être compromise.

Le modèle HF4Y a pour objectif de promouvoir l'inclusion sociale en aidant les jeunes à développer leurs forces, leurs compétences et leurs relations afin qu'ils puissent totalement s'intégrer à leur communauté et participer à l'éducation et au marché du travail. Cela signifie qu'il faut créer des possibilités soutenues d'engagements sociaux qui ont pour but d'aider les jeunes à explorer les passe-temps, les intérêts personnels et à participer à d'autres activités significatives. Si les gens sont logés et deviennent ou demeurent isolés socialement, la stabilité de leur logement peut être compromise. L'inclusion sociale et l'intégration communautaire sont extrêmement importantes pour le développement des adolescents et des jeunes adultes. Dans le contexte de HF4Y, cela peut être un travail particulièrement difficile et présentant des défis.

Les domaines clés comprennent :

- **Des modèles de logement qui ne stigmatisent pas les clients ni ne les isolent.** Les types de logement dont les jeunes ont besoin peuvent évoluer avec le temps. Ceux qui travaillent auprès des jeunes sans-abri font régulièrement la remarque que pour les jeunes, en particulier les jeunes adolescents, la solitude et l'isolement sont des inquiétudes constantes qui peuvent avoir un impact sur une réintégration réussie dans la communauté,
- **Des possibilités d'engagement social, culturel et spirituel.** Ces possibilités ont pour but de développer des relations sociales positives et d'améliorer l'inclusion sociale, en particulier pour les jeunes autochtones, les jeunes racialisés, les LGBTQ2S, les nouveaux et autres sous-populations qui pourraient vivre une isolation et une exclusion sociale exacerbées,

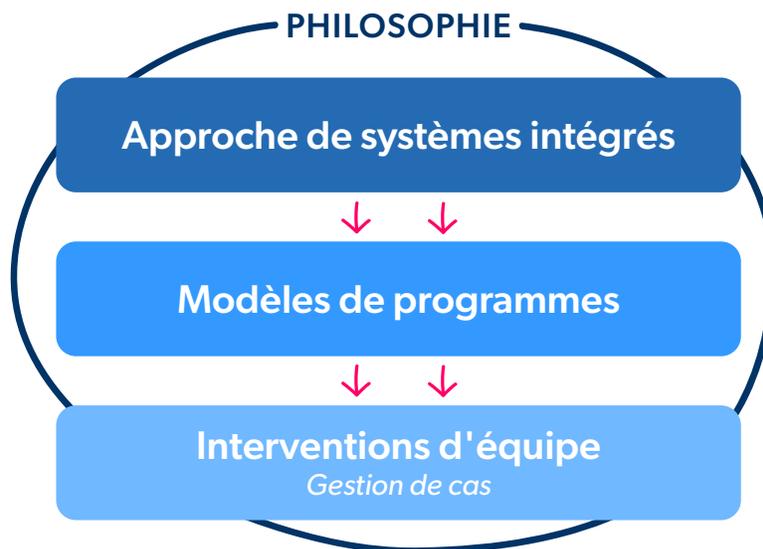
- **Recherche proactive des soutiens naturels.** De l'accueil à l'exécution du programme, les travailleurs sociaux devraient aider les jeunes de manière proactive à identifier leur réseau de soutien, y compris toute relation qu'ils souhaitent établir ou réparer avec les membres de leur famille, quelle que soit sa définition³. Il s'agit d'un processus continu qui doit être orienté par les objectifs et désirs des jeunes. Bien que de nombreux jeunes quittent la maison en raison de conflits familiaux, les soutiens familiaux et communautaires continueront à être importants alors qu'ils avancent dans l'adolescence et l'âge adulte. On devrait veiller à aider les jeunes à réparer leurs relations et à établir des limites confortables avec les membres de leur famille afin de construire un réseau de soutien sur lequel ils pourront compter tout au long de leur vie.
- **Des possibilités d'engagement dans des activités utiles** par le biais de l'éducation, l'emploi et les activités professionnelles, spirituelles, culturelles et récréatives,
- **Des liens avec des soutiens professionnels pertinents.** À l'accueil, il est important de questionner les jeunes au sujet des soutiens professionnels (p. ex. médecin, dentiste, thérapeute, travailleur social, etc.) qu'ils utilisent ou avec lesquels ils souhaiteraient être (re)connectés. Lorsque les relations avec la famille et les autres soutiens naturels sont tendus ou non-existants, de nombreux jeunes bénéficieront d'une relation positive avec un professionnel qui demeurera un soutien au-delà de leur participation au programme, et quelqu'un qui pourra peut-être servir de passerelle pour renforcer les relations familiales à un moment donné dans le futur.

3. Ceci reconnaît qu'il n'existe pas qu'un seul type de structure familiale et que même les jeunes qui ont quitté la maison en raison d'expériences de l'enfance néfastes pourront avoir des relations saines avec certains membres de leur famille.

Une philosophie et un modèle de programme

HF4Y est à la fois un programme et une philosophie qui peuvent être utilisés pour guider les décisions de planification du système local, ainsi que la prestation des services.

Figure 1 : Une philosophie et un modèle de programme



1. HF4Y en tant que philosophie – guider la planification et la mise en œuvre communautaire

En tant que philosophie, les principes de base de HF4Y peuvent fournir à une collectivité ou à un organisme un ensemble fondamental de valeurs pour guider les objectifs, les résultats, la collaboration et la pratique. En guidant la planification communautaire, on conçoit, dans son ensemble, le système local autour des principes de base de HF4Y. Tous les services devraient contribuer soit à la prévention de l'itinérance chez les jeunes, soit à veiller à ce que les jeunes personnes aient un accès immédiat à un logement et à du soutien pour que leur itinérance soit brève et non récurrente.

Pour être clair, cela ne veut pas dire que tous les services et tous les modèles et les options de logement de crise sont représentatifs du cadre HF4Y. Plutôt, cela signifie qu'ils soutiennent et font partie intégrante d'une stratégie de systèmes plus large qui observe les principes de base. En voici des exemples :

- Des programmes de relogement rapide où les principes de base de HF4Y pourront être appliqués, mais les soutiens sont plus légers et délimités dans le temps. Par exemple, dans des situations où une intervention en temps critique (ITC) est utilisée à titre de modèle de gestion de cas.
- Des modèles de logement permanent imposant des conditions telles que l'abstinence et/ou une participation obligatoire à l'école ou l'emploi.

Le fait est, et il est important de le souligner, que les différents modèles d'hébergement et de soutien peuvent faire partie d'une stratégie communautaire et peuvent soutenir le programme Logement d'abord sans pour autant être considérés un programme HF4Y. De même, bien que les services ordinaires comme les écoles et les cliniques de santé soutiennent les travaux de HF4Y, ce ne sont pas des programmes Logement d'abord proprement dits. Ce qui les relie est l'intégration dans un modèle de services guidé par les principes de HF4Y. Cependant, lorsqu'une collectivité n'offre que ces programmes sans avoir de programmes HF4Y suivant ce guide de modèle de programme, elle ne peut pas affirmer qu'elle est une communauté HF4Y.

Il est important de noter que dans certains contextes les jeunes ont le droit au logement (ce qui est particulièrement le cas dans certains pays européens), mais ce droit vient parfois avec des conditions qui entrent en conflit avec les principes de base de HF4Y (p. ex. le besoin de séparer le logement des soutiens). Dans ce cas, le système de logement/d'aide aux jeunes sans-abri est plus correctement nommé «à des fins de logement» que «logement d'abord».

HF4Y ET L'INTÉGRATION DES SYSTÈMES

Dans les contextes où les principes de base de HF4Y guident la planification des programmes locaux, il est important qu'une approche systémique intégrée soit adoptée. Cela signifie qu'au sein d'une approche de «système de soins», tous les services et éléments de programme dans le secteur du logement/de l'itinérance chez les jeunes tâchent de soutenir l'accès des jeunes au logement (ou de leur éviter l'itinérance) et de les aider à obtenir les soutiens dont ils ont besoin. Cela comprend non seulement des programmes spécialisés HF4Y dont la mission est d'apporter une intervention, mais aussi des services connexes dont l'approche, les refuges d'urgence et d'autres organismes au service des jeunes.

Il convient de noter qu'une perspective de planification des systèmes exige un engagement avec les systèmes publics et privés en dehors du secteur de l'itinérance. Le Collectif de planification des systèmes décrit la planification des systèmes comme étant «l'analyse, la planification et la conception d'un système intégré et de composantes définies de prestation des services qui œuvrent ensemble vers une fin commune, dans ce cas pour prévenir, réduire et éliminer l'itinérance. Cela nécessite d'identifier les composants de base d'un système et de comprendre comment ils sont liés les uns aux autres. Un alignement à l'échelle du système est essentiel pour s'assurer que les composantes du système fonctionnent ensemble pour atteindre les meilleurs résultats⁴.» Les principes fondamentaux de HF4Y peuvent également guider le travail de planification des systèmes en se concentrant sur les besoins des jeunes qui risquent l'itinérance ou qui sont déjà en situation d'itinérance.

Une approche de systèmes intégrés doit également aller au-delà du secteur de l'itinérance et s'intéresser aux systèmes et services généraux qui peuvent contribuer à l'itinérance des jeunes, comme l'éducation, les services correctionnels et le système de la protection de l'enfance. Par exemple, l'étude [Sans domicile](#) de 2016 a révélé que si seulement 0,3 % des jeunes Canadiens ont été impliqués dans le système de la protection de l'enfance, 58 % des

«Ce qu'il faut mettre en place, c'est un système de soins respectueux de Logement d'abord.»

Wally Czech, directeur de la formation,
Alliance canadienne pour mettre fin à
l'itinérance

4. Le Collectif de planification des systèmes est une collaboration entre Vers un chez-soi Canada, l'Observatoire canadien sur l'itinérance et Helpseeker. Pour en apprendre davantage sur la façon de réaliser ce travail et d'accéder aux modules de formation, allez à :

<https://www.homelesshub.ca/SPC/systems-planning-collective-learning-modules>

jeunes actuellement en situation d'itinérance ont vécu de telles expériences, 47 % d'entre eux ayant été placés en famille d'accueil et/ou en foyer de groupe (Gaetz et al. 2016; Nichols et al., 2017). Étant donné cette expérience disproportionnée de participation aux systèmes de soins, il est impératif que ces services collaborent avec les prestataires de services aux jeunes sans-abri pour assurer une transition en douceur et durable vers un logement avec des soutiens appropriés. Les jeunes ne devraient jamais être renvoyés vers l'itinérance, qu'ils quittent les soins de leur propre gré ou qu'ils deviennent «trop âgés» pour être acceptés dans les systèmes.

Une considération supplémentaire au niveau des systèmes doit être apportée à l'alignement des politiques et du financement avec les principes de base de HF4Y. Des obstacles à une mise en œuvre réussie peuvent surgir si les systèmes généraux apportant les fonds et les orientations politiques ne s'alignent pas avec les principes de base de HF4Y. Les efforts pour aligner ces ressources et intérêts à HF4Y ne devraient pas être sous-estimés – l'objectif est de créer des changements de systèmes fondamentaux à la façon dont nous traitons de l'itinérance chez les jeunes pour la prévenir et l'éliminer.

IMPACT COLLECTIF

Une des stratégies organisationnelles clés qui peut faire progresser la planification des systèmes HF4Y est l'impact collectif. Cela fait des années que l'on demande de part et d'autres au sein des divers secteurs de mettre fin à leur approche compartimentée de résolution de politiques malveillantes et de problèmes sociaux. Les efforts de collaboration ont, cependant, échoué dans la création des changements fondamentaux nécessaires pour envisager la création de changements sociaux et systémiques autour d'un problème. L'impact collectif demande aux différents acteurs et intérêts touchant cette question définie avec prudence de collaborer et de mettre en place un plan qui changera fondamentalement les conditions de toute une population.

Il existe de nombreuses ressources sur la façon d'adopter une approche d'impact collectif. [La Trousse d'outil de planification communautaire pour l'élimination de l'itinérance chez les jeunes](#) de Vers un chez-soi Canada explique en détail comment utiliser ce modèle pour résoudre l'itinérance chez les jeunes.

2. Modèles de programmes

Logement d'abord est considéré être un programme lorsqu'il est mis en œuvre comme un modèle de prestation de services ou un ensemble d'activités fournis par un organisme. En d'autres termes, le programme suit de près les principes de base de HF4Y et le modèle de prestation des services tente de répondre à la gamme étendue de besoins en soutiens prévue non seulement pour faciliter l'indépendance, mais aussi une transition réussie vers l'âge adulte. Bien que les programmes HF4Y doivent démontrer qu'ils restent fidèles au modèle, aux valeurs et aux principes de base décrits, ils peuvent et devraient être adaptés pour tenir compte du contexte local, y compris l'amplitude des services et soutiens existants.

Cependant, au fur et à mesure que HF4Y gagnera en popularité, il y aura peut-être des pressions au niveau communautaire ou organisationnel pour mettre en œuvre le modèle de manières qui ne correspondront pas aux principes de base définis ci-dessus. Les pressions financières et/ou le manque de compréhension au sujet des besoins distincts des adolescents et des jeunes adultes peut entraîner des problèmes, tels que des volumes de cas trop importants ou l'organisme n'incluant pas la réduction des méfaits. Ces pressions peuvent entraîner des résultats édulcorés du modèle Logement d'abord avec une réduction des soutiens à la gestion de cas et une inaptitude à répondre aux besoins individuels de chaque jeune. Cela entraînera également des modèles de programme qui ressemblent

au modèle pour adultes, avec des limites de temps plus strictes et une gamme de soutiens plus limitée appliquée aux adultes. Dans de tels cas, on ne devrait pas les considérer comme des programmes HF4Y, mais plutôt des programmes Logement d'abord qui acceptent les jeunes. Le danger est que la recherche sur l'efficacité du modèle traditionnel de Logement d'abord, une fois appliquée aux jeunes de moins de 25 ans, n'a pas identifié de résultats solides (Kozloff, 2016).



«L'organisme qui fournit le programme Logement d'abord doit aligner ses politiques et ses valeurs sur les principes de base. J'ai vu des programmes qui se débattent parce que l'organisme central ne soutient pas entièrement tous les principes de base.» – Wally Czech, directeur de la formation, Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance

3. Adaptations

À titre de modèle de programme, Logement d'abord vise traditionnellement les sans-abri chroniques qui présentent des problèmes complexes de santé mentale et d'accoutumance. L'idée de base est qu'une certaine forme de priorisation est nécessaire, observant le principe qu'avec des ressources limitées, ceux qui sont le plus dans le besoin sont servis en premier.

En tant qu'approche basée sur le respect des droits de la personne, la philosophie et les principes directeurs de HF4Y devraient être appliqués à tous les jeunes sans-abri ou à risque d'itinérance. Autrement dit, les philosophies et les principes de base de HF4Y devraient enseigner les stratégies communautaires relatives à l'itinérance chez les jeunes pour que tous les jeunes reçoivent les soutiens dont ils ont besoin. Les preuves démontrent que lorsque les jeunes deviennent et restent sans abri pour quelque durée que ce soit, le risque d'exploitation et de victimisation criminelle, combiné aux rigueurs de la vie dans la rue, peut engendrer une santé compromise, une santé mentale déclinante, une augmentation de la consommation de drogues et des accoutumances, et l'enlèvement dans la rue (Gaetz, 2014; Gaetz et al., 2016). Nous devons aussi considérer le modèle HF4Y comme une mesure préventive pour les jeunes qui sont actuellement logés et qui malgré tout sont très vulnérables.

Dans le cadre d'une stratégie communautaire, des priorités basées sur les diverses populations devraient être établies afin que les jeunes sans-abri chroniques aient toujours la priorité. Comme mentionné plus haut, les communautés peuvent adapter le modèle HF4Y afin de cibler et de répondre aux besoins de sous-populations spécifiques ou de le mettre en œuvre dans un contexte préventif. Voici quelques exemples de ces adaptations :

→ **HF4Y adapté pour les jeunes autochtones.** Le programme Home Fire de Calgary, en Alberta, était le premier programme HF4Y conçu pour les jeunes autochtones au Canada. Le programme HF4Y Endaayaang («Notre maison» en Ojibwé) de Hamilton, en Ontario, est dirigé par le Hamilton Regional Indian Centre et fait partie du Laboratoire de démonstration de Changer de direction. De telles adaptations de HF4Y doivent être dirigées par les Autochtones et inclure un modèle hybride combinant le cadre HF4Y et les principes de base avec les méthodes de savoir et d'être et des modèles de soutien autochtones qui mettent l'accent sur l'engagement et la reconnexion culturelles.

→ **HF4Y visant les jeunes impliqués dans les services de la protection de l'enfance.** HF4Y peut être adapté pour soutenir les jeunes qui quittent la structure de prise en charge, même s'ils ne sont pas sans abri. Ce modèle peut aussi être mis sur pied en tant que programme d'intervention précoce (c'est-à-dire de prévention). Le First Place for Youth d'Oakland, en Californie, par exemple, a été l'un des premiers à adopter le modèle HF4Y pour les jeunes quittant le système de la prise en charge. Ce modèle a inspiré Lethbridge, en Alberta, à mettre en œuvre une approche similaire pour aider les jeunes. Le projet HF4Y de Waterford, en Irlande, a adapté le modèle canadien HF4Y pour soutenir les jeunes qui quittent le système de la prise en charge. Plus récemment, Free 2 Be Housing First for

«Un si grand nombre de nos jeunes Autochtones ont subi l'impact de divers systèmes qui les ont fait douter d'eux-mêmes, leur ont fait perdre l'estime d'eux-mêmes, les ont insécurisés et leur ont donné un sentiment de dévalorisation. Changer de direction nous a permis de nous concentrer sur ces domaines afin de créer un sentiment de communauté et une compréhension de la culture et de l'identité autochtones, et de leur donner les moyens de savoir et de sentir qu'ils ne sont pas ce que les systèmes leur ont dicté d'être.»
– Sheryl Green, coordinatrice d'Endaayaang

Youth Leaving Care a été mis en place par les services communautaires WoodGreen à Toronto, en Ontario, dans le cadre du projet Changer de direction. Ce programme met l'accent sur la prévention en ciblant les jeunes qui quittent les services de la protection de l'enfance. Le chef de projet Eric Wexler suggère

“

«La perspective de la prévention de l'itinérance de Free 2 Be est également unique, car la plupart des jeunes pris en charge ou en transition ne sont pas des sans-abri de la rue, mais hébergés dans des refuges temporaires, inadéquats ou précaires, ou chez des amis, des parents ou des membres de la famille de partenaires intimes. Malheureusement, nous avons constaté que ces options sont souvent accompagnées de violence émotionnelle et physique semblable à celle que nos participants avaient subie durant leur enfance ou de nouvelles formes de violence et d'instabilité résultant de la violence domestique, du travail dans le commerce du sexe, de la traite des êtres humains, et/ou de la nécessité de changer d'options de logement pour une variété de raisons interpersonnelles ou systémiques.»

([Blogue du Rond-point de l'itinérance](#), 11 septembre 2019)

- **HF4Y pour les jeunes quittant les institutions correctionnelles** – Un ensemble de recherches suggère que lorsque nous laissons sortir les jeunes de prison vers l'itinérance, le risque de récidive augmente. HF4Y peut être adapté comme un soutien transitionnel important pour les jeunes quittant le système correctionnel adulte ou le système de justice pénale pour les jeunes.

Bien que le modèle puisse être adapté pour répondre aux besoins des sous-populations spécifiques, les organismes doivent respecter les principes et les valeurs fondamentales de HF4Y pour en assurer la fidélité.

4. Compiler le tout

Le but de la distinction entre HF4Y à titre de philosophie, de système d'approche et de programme, est de mettre en avant une compréhension plus claire de ce qu'est HF4Y et de ce que ce n'est pas. Idéalement, tous les niveaux de pratique et de conception de système devraient s'aligner pour soutenir et mettre les principes de base en pratique, car une plus grande fidélité au modèle peut indiquer ce qui fonctionne bien en pratique et quels changements devraient être apportés.

Jusqu'à ce que le modèle fasse son entrée dans les politiques et les pratiques au sein de tous les ordres de gouvernement et au niveau communautaire, on pourra y trouver certaines incohérences dans la façon dont ces principes sont maintenus et appliqués. Par exemple, une collectivité pourra effectuer des travaux de systèmes et de planification en collaboration avec les systèmes de l'éducation et de la santé en utilisant le modèle HF4Y sans adhérer à un programme officiel HF4Y, tant que les principes de base guident le système communautaire de services et d'intervention de l'itinérance chez les jeunes. Bien qu'ils ne soient pas individuellement des programmes Logement d'abord, une gamme d'options de logement et de prestataires de services travaillant avec les jeunes (p. ex. les écoles, les hôpitaux, le système correctionnel, etc.) font chacun partie d'un plus grand système qui peut travailler à remplir les objectifs d'un programme complet HF4Y.

L'intégration des valeurs et des principes de HF4Y dans la planification communautaire permettra sans aucun doute de réduire le nombre de cas d'itinérance chez les jeunes au Canada.

Modèles d'hébergement

La transition de l'adolescence à l'âge adulte peut être difficile, mais il est encore plus compliqué lorsqu'on quitte l'itinérance. Ces jeunes doivent faire face à une série de stress et de pressions supplémentaires liés à l'âge adulte, comme payer des factures, équilibrer le budget du foyer et/ou s'occuper des enfants. Ils découvrent en même temps qui ils sont et ce qu'ils veulent dans la vie, le genre de découverte de soi qui est associé aux étapes de développement du début de l'âge adulte. Alors que de façon générale les jeunes sont capables de prendre des risques pour naviguer dans ces aspects non développés de leur vie, les jeunes qui sortent de l'itinérance ne peuvent pas se permettre les mêmes libertés car les conséquences pourraient conduire à un retour à l'itinérance (Karabanow et al., 2016).

Par conséquent, les modèles d'hébergement conçus pour les adultes, mais utilisés pour soutenir les jeunes sans adaptation ni prise en compte des besoins des jeunes, ne peuvent pas être considérés comme des programmes HF4Y simplement parce qu'ils offrent un logement et un soutien. En effet, ils ne sont pas conformes aux principes fondamentaux de HF4Y et ne prennent pas en considération les étapes du développement adolescent des participants au programme. De même, ces services mettent bien trop souvent l'accent sur «l'indépendance» au détriment de la fourniture des soutiens nécessaires pour aider les

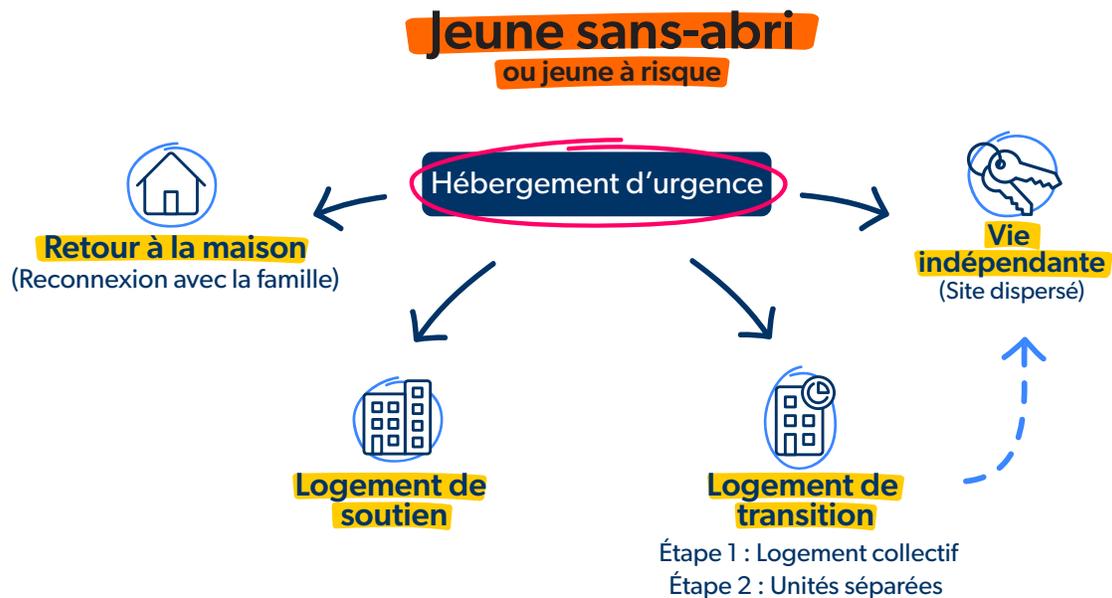
«À ce moment-là, j'aurais pu penser que c'était une idée géniale, du genre «fantastique, ouais, j'ai mon propre appartement», mais depuis, j'ai traversé toutes ces épreuves et je peux voir que je n'aurais pas pu être ce que je suis aujourd'hui si j'avais dit : «Voilà, tu as ton propre appartement». [Dans le logement de transition], j'ai appris à gérer mon budget et à me débrouiller seul, et j'ai reçu de l'aide pour ma santé mentale et ma toxicomanie. Si on m'avait juste donné un endroit où habiter, ç'aurait été comme faire du couch surfing chez moi, ..., j'aurais pris mes propres drogues. Maintenant, je ne me drogue plus et je peux cuisiner pour moi-même – non pas que je ne pouvais pas le faire avant, mais je peux cuisiner beaucoup mieux, et je m'y connais en nutrition.»

– Alex, 19 ans, Hamilton, Ontario

jeunes à réussir leur transition vers l'âge adulte (Gaetz, 2014). Le logement seul ne facilitera pas cette transition. Au contraire, «Il faut avoir le revenu nécessaire pour subvenir à ses besoins (et l'éducation nécessaire pour le faire) et la capacité et la maturité pour prendre les bonnes décisions, pour développer et entretenir des relations positives et pour avoir une vie intéressante.» (Gaetz, 2014:78).

Les besoins en matière de logement des jeunes changent avec le temps en fonction de leur stade de développement, de leurs aptitudes à la vie quotidienne et de leur revenu. Par conséquent, les soutiens et les options de logement proposées aux jeunes doivent être adaptées à ces circonstances uniques. Il peut s'agir de logements indépendants en sites dispersés trouvés sur le marché locatif privé. Dans d'autres cas, les jeunes peuvent préférer vivre dans un logement de transition ou un logement collectif qui comprend la location d'une chambre dans une maison ou un édifice où les commodités sont accessibles à tous et où les services et les soutiens sont généralement offerts sur place. Le logement de transition peut être une option viable pour les jeunes qui ne sont pas encore assez à l'aise pour la vie indépendante. Le diagramme suivant illustre l'éventail d'options de logement qui peuvent être disponibles pour les jeunes⁵ dans leur collectivité et qui peuvent être adaptées pour répondre aux principes de HF4Y.

Figure 2 : Gamme d'options d'hébergement des programmes HF4Y



5. Il faut noter que bon nombre de collectivités ne sont pas en mesure d'offrir la gamme complète (ou même un sous-ensemble) des options de logement présentées dans le présent document.

Par conséquent, les modèles d'hébergement conçus pour les adultes, mais utilisés pour soutenir les jeunes sans adaptation ni prise en compte des besoins des jeunes, ne peuvent pas être considérés comme des programmes HF4Y simplement parce qu'ils offrent un logement et un soutien. En effet, ils ne sont pas conformes aux principes fondamentaux de HF4Y et ne prennent pas en considération les étapes du développement adolescent des participants au programme. De même, ces services mettent bien trop souvent l'accent sur «l'indépendance» au détriment de la fourniture des soutiens nécessaires pour aider les jeunes à réussir leur transition vers l'âge adulte (Gaetz, 2014).

HF4Y Gamme de soutiens

A. HÉBERGEMENT D'URGENCE SUR PLACE

Il s'agit d'un type de logement à courte durée pour jeunes qui a pour but d'éviter d'envoyer les jeunes dans des refuges d'urgence et de les diriger vers des environnements plus positifs en attendant qu'on leur trouve un logement à long terme. Les programmes de foyers d'accueil offrent aux jeunes une chambre sûre dans leur collectivité avec un bénévole approuvé et ils font l'objet d'une gestion de cas dans leur communauté. Ce programme est une solution préférable à l'hébergement d'urgence (qui n'existe pas toujours à l'échelle locale). Les jeunes et leurs familles ont parfois simplement besoin de répit pour se calmer et régler leurs différends pendant une durée limitée de gestion de cas critique, ou quand l'environnement familial est trop dangereux pour que le jeune y retourne et qu'il faut explorer d'autres types d'hébergement. Les programmes de foyers d'accueil peuvent servir d'étape intermédiaire entre le retour à la maison et les autres formules de logement, mais ils diffèrent des refuges d'urgence. Si possible, les refuges d'urgence devraient être le tout dernier recours pour loger les jeunes en raison des risques de traumatismes et de l'exploitation du trafic de drogue et du trafic sexuel.

B. RETOUR À LA MAISON

Le résultat idéal du programme HF4Y pour de nombreux jeunes est de retourner chez eux avec un adulte bienveillant. Cela peut être réalisé par l'intermédiaire d'interventions et de services qui améliorent et renforcent les soutiens familiaux et naturels (SFN) tels que la reconnexion familiale, la médiation et le renforcement des relations avec les soutiens naturels. L'approche SFN reconnaît la «famille» (quelle que soit la définition qu'en donne le jeune) comme un atout qui doit être renforcé par des activités de gestion de cas intentionnelles qui élargissent le réseau de soutien du jeune. Ces soutiens devraient également inclure des conseils pour traiter les traumatismes familiaux sous-jacents qui peuvent contribuer à l'instabilité du logement. Un modèle utilisé par le U.S. Family and Youth Services Bureau est la stabilisation de la famille dans le domicile. Ce modèle met l'accent sur le travail avec les membres de la famille pour identifier et traiter les sources de conflit afin d'empêcher les jeunes de quitter le foyer. Le [Family and Natural Supports Program Framework](#) publié par Vers un chez-soi Canada et l'Observatoire canadien sur l'itinérance dans le cadre du Laboratoire de démonstration Changer de direction, est une autre ressource sur laquelle les organismes et les collectivités peuvent s'appuyer pour obtenir de l'orientation et des conseils.

Une planification et une enquête minutieuses doivent être menées avant qu'un jeune ne retourne dans son domicile. Ces mesures permettent de s'assurer qu'il retourne dans un environnement positif et sécuritaire. En réalité, le retour à la maison peut ne pas être une option pour certains jeunes. Dans ce cas, il faut trouver d'autres conditions de vie.

C. LOGEMENTS DE SOUTIEN

Les «Logements de soutien» regroupent plusieurs types de programmes allant du court terme, au moyen terme et au long terme ou permanent. En voici quelques exemples clés :

- **Formules d'hébergement chez un particulier (R.-U.)** : Ces formules de logements supervisés sont une variante des foyers d'accueil/logements de répit qui accueillent les jeunes qui ne peuvent pas retourner chez eux. Au R.-U. ces logements de soutien sont gérés par des conseils locaux, des organismes bénévoles ou des organismes caritatifs locaux. Ils connectent les jeunes de 16 à 21 ans (parfois jusqu'à 24 ans) à des foyers d'accueil locaux qui acceptent de louer une chambre dans leur maison et d'offrir des repas, une formation aux aptitudes de vie de base et un accompagnement. Les jeunes peuvent souvent avoir accès à un logement supervisé dans un délai d'un jour et peuvent y rester de quelques jours ou semaines à deux années.
- **Logement de soutien à long terme/permanent** : Les jeunes dont les besoins de santé et de santé mentale sont sévères et chroniques auront peut-être besoin d'un logement de soutien à long terme. Les options de logement de soutien permanent conviennent aux cas extrêmes de jeunes affectés par des handicaps sérieux et des troubles graves. Ces modèles de logement et services sont plus intégrés et ciblent les individus qui font face à des problèmes complexes et concomitants, et où les rôles des services cliniques et du propriétaire sont souvent exécutés par la même organisation.

D. LOGEMENTS DE TRANSITION

Il existe une grande variété de logements de transition pour les jeunes. Le Foyer est un modèle de logement de transition bien établi au R.-U. et dans d'autres pays européens. Il a été adapté et modifié en Australie (Meneses-Echavez, 2018; Gaetz et Scott, 2012). Une somme solide d'éléments probants en confirme l'efficacité en tant qu'[intervention en matière](#)



[de logement et de services approprié à l'âge](#) (Gaetz et Scott, 2012) avec un [exemple prouvé à Calgary](#) (Haven's Way – Boys and Girls Clubs of Calgary) qui démontre une fidélité au modèle (Turner, 2016).

Les modalités de vie dans un logement de transition peuvent varier. Le modèle en deux étapes propose une approche intéressante dans laquelle à la première étape, les jeunes vivent dans un environnement collectif où ils partagent souvent les espaces communs (chambres individuelles mais cuisine et espaces à vivre communs). À la deuxième étape, les jeunes emménagent dans un studio dans le même bâtiment. Cela leur donne plus d'autonomie et la possibilité d'apprendre des aptitudes de vie dans un environnement plus structuré que les logements dispersés.

Le type d'hébergement de transition offert au Danemark réserve un certain nombre de chambres en résidence universitaire ou de collège à des jeunes qui ont été sans abri pour les placer dans un environnement positif de pairs qui peut finir par les conduire à l'autonomie.

Enfin, l'inclusion de l'hébergement de transition dans ce modèle de programme s'accompagne de deux réserves. Premièrement, il existe peu de preuves qui démontrent que le logement de transition à durée limitée aboutit à des résultats positifs pour les jeunes. Ceci peut être partiellement dû au fait que les jeunes sont forcés de partir avant qu'ils soient prêts. Deuxièmement, les jeunes qui choisissent un tel hébergement devraient pouvoir accéder aux soutiens lorsqu'ils se sentent prêts à emménager dans un logement indépendant. Cela est possible avec un accompagnement qui aide les jeunes à trouver un logement sûr et convenable. On peut aussi y parvenir par le biais de la «conversion de bail» qui permet de transférer le bail aux jeunes qui vivent en appartement. Cela leur permet de devenir autonomes sans avoir à déménager. Dans les cas où les jeunes déménagent, par choix ou par nécessité, la gestion de cas et les soutiens au logement devraient rester en place jusqu'à ce qu'ils se sentent à l'aise pour vivre indépendamment dans leur nouveau logement.

E. VIE INDÉPENDANTE DANS DES LOGEMENTS DISPERSÉS

Ce modèle d'hébergement est celui qui s'intègre le mieux à l'approche Logement d'abord et de ce fait devrait être l'objectif final de tout client du programme HF4Y, car les jeunes obtiennent de meilleurs résultats une fois logés de manière permanente. L'autonomie décrit la situation dans laquelle les jeunes obtiennent et conservent leur propre logement partagé ou non, soit dans le secteur privé soit dans celui du logement social. Selon les besoins et les

désirs des jeunes en question, ils devront aussi avoir accès à toute une gamme de services et soutiens qui n'ont pas de limites de temps et ne sont pas reliés au logement. Certains auront besoin d'être accompagnés pour trouver, sécuriser et entretenir un logement. D'autres jeunes gens pourraient avoir besoin de soutiens continus pendant bien plus longtemps. Le succès du projet Infinity de Calgary prouve la viabilité de ce modèle pour de nombreux jeunes.

Emménager dans un logement indépendant peut présenter à la fois des opportunités et des défis aux jeunes. Karabanow (2013) suggère que «pour quitter la rue», il peut être important de séparer spatialement le logement des services pour jeunes de la rue et des espaces occupés par les jeunes de la rue. En même temps, il suggère que cette transition peut s'accompagner de sentiments de perte, de culpabilité, de solitude et d'isolation. Apprendre à inviter des amis sans que cela compromette la location de leur logement peut être un défi pour des jeunes habitués à la compagnie de leurs amis.

Un obstacle clé à la mise en place de Logement d'abord est la pénurie de logements abordables, qui est particulièrement aigüe dans certains marchés. Cette pénurie présente un défi à tous les sans-abri et le problème se complique pour les jeunes. Le taux de chômage tend à être beaucoup plus élevé chez les jeunes et ceux qui arrivent à trouver un emploi sont souvent mal payés et ont des postes à mi-temps, ce qui veut dire que conserver un logement à long terme leur est difficile. Dans les marchés difficiles, les jeunes peuvent aussi être victimes de discrimination à cause de leur âge.

Dans le contexte HF4Y, quels types de logements sont appropriés?

HF4Y est fondamentalement basé sur le choix, la voix et l'autodétermination des jeunes. Les jeunes devraient avoir quelque chose à dire sur le logement qu'ils vont recevoir et sur son emplacement. D'ordinaire, les programmes Logement d'abord priorisent la vie indépendante par le biais de logements dispersés, ce qui, en Amérique du Nord, comprend la location d'unités de logement dans des marchés locatifs privés indépendants, mais peut également comprendre des logements sociaux. Et certainement au sein d'un programme HF4Y pour

jeunes, la vie indépendante est un résultat souhaité pour tous les jeunes et est une option préférable pour les jeunes qui sont sans abri. Cependant, les besoins de développement des jeunes et les lois locales sur la location doivent également être pris en considération. Par exemple, certaines juridictions n'autorisent pas les propriétaires à louer à des mineurs. C'est pour ces raisons que les communautés doivent s'efforcer d'offrir une gamme d'options de logement qui conviennent aux jeunes.

Dans d'autres contextes où d'autres options de logement et de systèmes de soutien pour jeunes sont moins développés, tel qu'au Canada, on peut diriger les jeunes vers d'autres options de logement telles que le logement de transition, tout en les gardant dans un programme HF4Y, tant que les conditions suivantes sont respectées :

- La jeune personne peut faire de vrais choix et prendre une décision éclairée de participation au programme de logement alternatif;
- Elle demeure dans le programme Logement d'abord et fait toujours partie des dossiers du travailleur social HF4Y, même si elle demeure dans un programme de logement qui offre des soutiens et des conditions potentielles (avec la compréhension et le consentement de la jeune personne);
- Elle reçoit du soutien pour accéder à d'autres types de logements, particulièrement des logements de vie indépendante, lorsqu'elle quitte le programme. Autrement dit, elle ne peut pas perdre son logement ni ses soutiens lorsque l'occupation du logement dans le cadre du programme de logement prend fin; et
- Il est clair, qu'éventuellement, le cheminement des clients HF4Y mènera à un logement de vie indépendante qu'ils pourront garder.

Tel que c'est le cas dans tout contexte Logement d'abord, le choix est très important. Ce qui signifie qu'il doit y avoir des options, et dans ce cas-ci, des options qui sont adaptées à l'âge et au stade de développement. Le besoin en logement des jeunes devrait être réévalué régulièrement afin de s'adapter aux circonstances de vie, aux buts et aux aspirations changeants.



«On doit permettre aux jeunes de changer d'avis et d'essayer une autre solution si leur choix initial ne fonctionne pas pour eux.»

– Wally Czech, directeur de la formation, ACMFI

Gamme de soutiens

Si l'on ne procure pas aux jeunes un grand éventail de soutiens et de ressources exhaustifs et adaptés au stade de développement, nous risquons de condamner les jeunes à une vie de pauvreté extrême, d'exclusion sociale et potentiellement un retour à l'itinérance. En d'autres termes, si nous n'appuyons pas les jeunes de manière adéquate à ce stade crucial de leur vie, il se peut que nous produisions involontairement les adultes sans abri chroniques de demain.

Le modèle HF4Y propose une gamme de soutiens plus large que celle typiquement associée au programme Logement d'abord pour adultes. En effet, ce modèle est conçu pour répondre aux besoins des adolescents en développement et des jeunes adultes, notamment pour favoriser une transition réussie vers l'indépendance et pour atteindre des niveaux d'autonomie associés à l'âge adulte. De plus, l'approche HF4Y souligne à quel point nous devons nous concentrer sur le bien-être des jeunes comme moyen d'améliorer la stabilisation du logement.

Le rétablissement de l'itinérance se produit également dans un contexte où les jeunes sont également en état de transition vers l'âge adulte. Les soutiens ne doivent donc pas seulement se concentrer sur le fait que les jeunes ont connu ou risquent de connaître l'itinérance, mais aussi sur le fait qu'ils sont des adolescents ou de jeunes adultes. Le modèle de soutien doit être basé sur les besoins des jeunes. L'éventail de soutiens qui devraient être disponibles est décrit dans la figure 3 ci-dessous.

Figure 3 - Modèle de soutiens dans un programme HF4Y





1. Soutiens au logement

Certains jeunes se débrouillent pour trouver un logement sans aide. Toutefois, d'autres ont besoin d'une gestion de cas intensive (GCI) et de soutiens en matière de logement. Dans certains programmes HF4Y, le soutien au logement est assuré par un travailleur de soutien au logement qui travaille étroitement avec le gestionnaire de cas. Mais plus généralement, cependant, le gestionnaire de cas s'acquitte de ces tâches en collaboration avec la jeune personne qui utilise les services, ce qui est une façon importante d'acquérir de compétences de vie nécessaires. Les soutiens au logement typiques comprennent :

1. **Aider à trouver un logement** – Travailler avec le jeune pour trouver et obtenir un logement sécuritaire, abordable et approprié sur le marché locatif privé ou le marché public (si disponible).
2. **Conserver le logement** – Apprendre au jeune à entretenir et conserver le logement, à payer le loyer à temps, à développer de bonnes relations avec les propriétaires et les voisins, et à recevoir des invités.
3. **Fournir un supplément au loyer** – Offrir un soutien au revenu ou un supplément au loyer qui sera disponible tant que la jeune personne participe au programme ou jusqu'à ce qu'ils gagnent un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins. Les suppléments au loyer devraient être structurés afin d'assurer que pas plus de 30 % du revenu de la jeune personne ne soit consacré au loyer.
4. **Couvrir les besoins de base au démarrage** – Aider les jeunes à accéder aux produits de base nécessaires pour vivre de manière indépendante, y compris les meubles, les produits d'hygiène et les appareils électroménagers. On peut les impliquer dans ce processus en visitant des banques de meubles, en parcourant des forums de vente en ligne ou, lorsque les ressources existent, en les emmenant faire du magasinage.
5. **Prévenir le retour à l'itinérance** – Reloger (le plus rapidement possible) les jeunes qui ont été expulsés, libérés de prison ou ont quitté l'hôpital afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent en situation d'itinérance (voir la Section 4 pour les stratégies de prévention des expulsions).



2. Soutiens pour la santé et le bien-être

Une orientation axée sur le rétablissement devrait éclairer le modèle clinique utilisé dans un programme HF4Y. Ces soutiens devraient être conçus pour améliorer le bien-être, contrôler les effets des maladies mentales et des toxicomanies, améliorer la qualité de vie et encourager l'autonomie. Les points clés du soutien clinique comprennent :

1. **Accès aux soins de santé** – L'accès à de bons soins de santé primaires est important pour une population qui n'en a pas toujours bénéficié, surtout pour les individus qui ont des problèmes de santé chroniques ou des handicaps. L'accès à des tests de diagnostic est aussi important car de nombreux jeunes peuvent présenter des handicaps ou des déficiences pour lesquels ils peuvent recevoir un soutien additionnel. Il est essentiel que le jeune se procure un médecin de famille ou accède à une clinique médicale qui peuvent le soutenir et l'aider une fois qu'il quitte le programme.
2. **Soutiens pour la santé mentale** – Un pourcentage important de jeunes sans-abri souffrent de gros problèmes de santé mentale (Gaetz et al., 2016). Dans le cadre du «système de soins» il faudrait aider ces jeunes à obtenir une évaluation de leurs problèmes mentaux ou de leurs difficultés d'apprentissage et à trouver les interventions appropriées au besoin.
3. **Soins tenant compte des traumatismes** – Étant donné que de nombreuses personnes qui deviennent sans abri ont souffert de traumatismes soit avant de devenir itinérantes soit pendant qu'elles sont à la rue, il est impératif de leur fournir un soutien qui tient compte de ces traumatismes. Il s'agit d'une approche qui reconnaît que les expériences traumatiques peuvent être paralysantes et compromettre son habileté à prendre des décisions et à faire des jugements judicieux.
4. **Réduction des méfaits** – La réduction des méfaits est une approche humaine, centrée sur le client et fondée sur des preuves pour travailler avec les personnes souffrant de dépendances. Ces soutiens doivent aider les jeunes à conserver leur logement, à réduire le risque de préjudice pour eux-mêmes, leurs proches et la communauté, ainsi qu'à s'engager davantage dans l'éducation, la formation, l'emploi et d'autres activités significatives. Les programmes ne doivent pas imposer des exigences d'abstinence aux jeunes qui cherchent un logement ou des soutiens connexes.

5. **Sécurité personnelle** – Les soutiens basés sur le bien-être ont pour but de protéger les jeunes et de renforcer la résilience afin d'éviter l'exploitation. Beaucoup ont souffert de harcèlement physique, sexuel et/ou émotionnel avant de devenir sans abri. Une fois à la rue, ils courent un risque exponentiellement plus élevé d'être victimes de crime (Gaetz, 2004; Gaetz et al., 2010). Deux études récentes sur les jeunes sans-abri dans dix villes indiquent que près d'un cinquième ont été victimes de trafic humain (essentiellement de trafic sexuel) (Murphy, 2017). Quand les jeunes quittent la rue, ils continuent souvent à être victimes d'exploitation criminelle, y compris l'invasion de leur domicile.
6. **Sécurité alimentaire** – Pour les jeunes en pleine croissance, une bonne alimentation est importante pour une bonne croissance émotionnelle et un bon développement physique. Le meilleur moyen de garantir la sécurité alimentaire des jeunes est de s'assurer qu'ils ont un revenu suffisant et de les orienter vers des programmes communautaires qui peuvent offrir la sécurité alimentaire en tant que filet de sécurité au cas où ils en auraient besoin.
7. **Promotion d'une sexualité saine** – Il est important que les services soient sensibles à la diversité de sexualité chez les jeunes et offrent des services appropriés à leur genre. En pratique, cela signifie aller au-delà de la fourniture de contraceptifs et de l'accès au dépistage des IST. Cela signifie avoir des conversations avec le jeune sur une sexualité saine, sur ses propres limites, sur la célébration et le respect de la diversité des genres et sur l'orientation vers des services et des soutiens appropriés pour tous les jeunes, y compris ceux qui s'identifient comme LGBTQ2S+. Ce travail est particulièrement important car de nombreux jeunes ont été exposés à la violence physique et sexuelle à un jeune âge.



3. Accès à un revenu et à l'éducation

Il est bien reconnu qu'un revenu et un emploi inadéquats sont des facteurs de risque qui poussent les individus à retomber cycliquement dans l'itinérance. Dans l'étude Sans domicile (Gaetz, et al. 2016), 53 % des participants avaient abandonné l'école secondaire (comparativement à la moyenne nationale de 9 %) et 50 % étaient sans emploi, n'allaient pas à l'école et ne suivaient pas de formation. Pour leur assurer une stabilité de logement à long terme il faut aider les jeunes à risque et ceux qui ont connu l'itinérance à trouver comment gagner leur vie et à retourner aux études.

- **Engagement et réussite scolaire** – De nombreux sans-abri n'ont pas terminé l'école secondaire, ce qui les place en désavantage concurrentiel sur le marché du travail. Pour ceux que cela intéresse, il faudrait offrir un soutien à l'engagement/réengagement scolaire.
- **Formation à l'emploi** – Certains individus sans abri ont une expérience professionnelle limitée et pourraient bénéficier d'une formation qui les aiderait à obtenir le type de travail qui les intéresse.
- **Revenu et emploi** – Beaucoup de jeunes n'ont pas besoin de soutien éducatif ou de formation – ils ont simplement besoin d'un accès à l'emploi. D'autre part, beaucoup de ceux qui souffrent de maladie ou d'autres formes d'handicaps auront du mal à trouver un emploi et auront besoin d'une aide au revenu supplémentaire à court, moyen ou long terme



4. Soutiens complémentaires qui sont mobiles

Il existe des soutiens conçus pour faciliter la stabilisation du logement et pour aider les individus et leur famille à améliorer leur qualité de vie, à s'intégrer dans la communauté et à parvenir un jour à être autonomes. Dans la mesure du possible, les soutiens et les ressources, y compris la gestion de cas, doivent être proposés dans un format mobile, afin de rencontrer les jeunes là où ils se trouvent, physiquement, émotionnellement, spirituellement et sur le plan du développement.

1. **Aptitudes à la vie quotidienne** – À ceux qui manquent d'expérience de vie autonome ou de logement stable, les gestionnaires de cas devraient offrir une formation en aptitudes à la vie quotidienne, du mentoring et un soutien individuel qui favorise les soins personnels et les aptitudes de vie. Ces aptitudes devraient être enseignées sous une variété de formats y compris des classes de groupe ou individuelles dans la communauté.
2. **Défense des droits** – Les clients peuvent avoir à affronter des défis pour défendre leurs droits et pour arriver à accéder aux services et soutiens à cause de problèmes de langue, de stigmatisation et/ou de discrimination. Les individus peuvent aussi hésiter à entrer dans un environnement institutionnel comme un hôpital ou un centre de santé mentale à cause d'expériences antérieures. Dans ces cas, les intervenants peuvent aider les jeunes en leur procurant des conseils, du soutien, de la défense, un transport et en les accompagnant.
3. **Navigation du système** – Il n'est pas facile de naviguer le système et démoralisant. Les gestionnaires de cas devraient travailler de pair avec les jeunes pour surmonter les obstacles systémiques de façon à ce qu'ils puissent accéder aux services et soutiens dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit.
4. **Soutien par les pairs** – Parler à quelqu'un qui a également de l'expérience vécue d'itinérance est important pour les individus marginalisés ou qui vivent avec les répercussions d'un traumatisme. At Home/Chez-soi et d'autres initiatives Logement d'abord ont prouvé que le soutien des pairs peut favoriser la stabilisation du logement (Barker et Maguire, 2017; Voronka, 2016; Linton et Shafer, 2013; Goering et al., 2012). À cette fin, les spécialistes du soutien par les pairs devraient être intégrés dans l'approche de gestion de cas d'un organisme. En pratique, cela signifie que le

personnel de soutien non pair (celui qui n'a pas d'expérience vécue) devrait être tenu de suivre une formation de soutien par les pairs, tandis que les spécialistes de soutien par les pairs devraient assister régulièrement aux réunions du personnel, prendre part à une formation standardisée et (si possible) gérer des dossiers.

5. **Soutien parental** – Certains jeunes à risque ou sans-abri sont aussi des parents. Ils pourraient avoir besoin de soutien pour développer leurs aptitudes parentales et/ou pour que leurs enfants leur soient rendus s'ils leur ont été enlevés.
6. **Conseils et représentation juridiques** – L'éventail d'enjeux légaux et juridiques auxquels les jeunes sans-abri sont confrontés est varié et complexe. Beaucoup d'entre eux auront des interactions avec le système judiciaire et/ou connaîtront la victimisation criminelle. Néanmoins, les besoins juridiques des jeunes peuvent également impliquer la défense des droits des enfants et des jeunes, la lutte contre la discrimination fondée sur l'âge et d'autres formes de discrimination, le traitement des amendes impayées, l'accès aux services, aux soutiens et aux avantages, et la navigation dans les processus juridiques, tels que l'expulsion. En outre, de nombreux jeunes sont victimes d'exploitation de la part des employeurs, des propriétaires et de la police, ainsi que de problèmes liés au droit de la famille et, dans certains cas, à l'immigration. Souvent, en raison de leur âge, de nombreux jeunes ne sont pas conscients de leurs droits ni des procédures requises pour les protéger. Ces questions juridiques peuvent constituer de véritables obstacles pour les jeunes qui tentent d'avancer dans la vie. En tant que tels, les jeunes peuvent avoir besoin d'accéder à une série de soutiens, notamment des conseils juridiques, des consultations et/ou une représentation pour répondre à leurs besoins juridiques.



5. Améliorer l'inclusion sociale

Le bien-être personnel exige des relations positives avec les autres, une connexion avec la communauté et une participation à des activités intéressantes et enrichissantes. Le modèle HF4Y a été conçu pour s'adapter à toute une gamme de soutiens qui contribuent au bien-être dans une variété de domaines :

1. **Relations et connexions sociales** – Il faudrait soutenir les jeunes et leur offrir des possibilités de développer et pratiquer des relations positives avec une variété d'individus, dont des pairs, adultes, employeurs, collègues et propriétaires. En donnant aux jeunes les moyens de se présenter à leurs voisins ou de s'impliquer dans des activités communautaires, des passe-temps ou des activités sociales sont des exemples de la manière dont les jeunes peuvent développer leurs réseaux sociaux.
2. **Soutiens familiaux et naturels** – Une connexion à un réseau de soutien bienveillant, y compris les membres de la famille, est essentielle au développement personnel et au bien-être. Il s'agit des personnes auxquelles les jeunes font appel en cas de difficulté ou de besoin. Améliorer les soutiens familiaux et naturels peut impliquer la reconnexion et la réunification avec la famille – quelle que soit la définition qu'en donne le jeune – ou avec d'autres adultes importants, de manière à contribuer à la stabilité du logement, au développement personnel et à la croissance à long terme. Dans le contexte de la gestion de cas, cela signifie qu'il faut se renseigner sur les soutiens familiaux et naturels lors du processus d'admission. Ces renseignements sont utiles pour identifier le type de soutien dont un jeune peut avoir besoin pour améliorer ou redéfinir ses relations personnelles ou pour chercher de nouveaux liens afin de renforcer son réseau de soins.

3. **Engagement et intégration communautaire** – L’occasion de s’engager avec les communautés de son choix – qu’il s’agisse de personnes ou d’institutions locales, ou de connexions culturelles – joue aussi un rôle important dans le bien-être.
4. **(Re)connexion culturelle** – De nombreux jeunes autochtones sans abri sont déconnectés de leur culture. S’ils le désirent, les jeunes devraient recevoir du soutien pour s’engager dans des traditions culturelles et spirituelles qui contribuent à leur épanouissement. Ceci est particulièrement important pour les jeunes Autochtones qui sont confrontés à de multiples obstacles au logement attribuables aux effets dévastateurs de la colonisation et au traumatisme intergénérationnel causé par le système raciste des pensionnats canadiens. Par conséquent, le programme HF4Y devrait fournir aux jeunes Autochtones un soutien et un accès qui leur permettent de se reconnecter aux connaissances, à la culture, aux aînés et aux cérémonies autochtones.
5. **Activités enrichissantes** – En plus des possibilités éducationnelles et professionnelles, l’on devrait encourager les jeunes à poursuivre des intérêts et à participer à des activités enrichissantes comme les arts, le sport, le bénévolat, des activités culturelles et religieuses, etc. Lorsque les jeunes participent à de telles activités, ils apprennent de nouvelles compétences, établissent de nouvelles relations et développent leurs aptitudes sociales.

ÉTUDES DE CAS

Cette section présente plusieurs études de cas de programmes de logement pour les jeunes réussis au Canada et dans le reste du monde.

→ Canada

Le Club des garçons et filles de Calgary

Le Club des garçons et filles de Calgary (BGCC) est un organisme local fournissant une variété de services, y compris un logement et des soutiens, aux adolescents et aux jeunes de Calgary, en Alberta. Le BGCC fait partie de l'organisme national Boys and Girls Club et partage ses valeurs de base (y compris le respect, l'appartenance et le soutien). Un système de soins, créé dans le secteur de l'itinérance de Calgary, a fait que le BGCC a développé et maintenu des partenariats cruciaux dans tout le secteur. Le BGCC dirige présentement plusieurs programmes HF4Y, dont deux d'entre eux, le Infinity Project et Home Fire, sont décrits ici.

Le Infinity Project

Le BGCC a introduit le Infinity Project, un programme HF4Y pour tous les jeunes sans-abri en février 2009. **Infinity apporte aux jeunes de 16 à 24 ans un foyer permanent dans la communauté de leur choix et les soutiens dont ils ont besoin pour devenir indépendants et autosuffisants.** Le personnel travaille avec les jeunes pour aider à identifier des options de logement abordables et appropriées, développer les aptitudes à la vie quotidienne (comme apprendre à faire un budget, nettoyer une maison et interagir avec les propriétaires) et les préparer à la vie d'adulte.

→ Pourquoi HF4Y :

L'utilisation de la philosophie HF4Y a permis au BGCC de concevoir des programmes qui répondaient aux besoins de la population générale des jeunes sans-abri, ainsi que la sous-population spécifique des jeunes Autochtones.

En 2008, 20 % de tous les individus sans abri de Calgary étaient des jeunes; il est devenu clair qu'il y avait un besoin désespéré de solutions propres aux jeunes et c'est là que le BGCC a introduit le Infinity Project en février 2009. Infinity était le

ÉTUDES DE CAS

premier programme HF4Y à s'aligner avec le modèle présenté ici et a été déterminant dans la création du cadre HF4Y. Quelques années plus tard, le BGCC introduisait Home Fire, le premier programme HF4Y dirigé par des Autochtones. Ces programmes ont également grandement éclairé l'élaboration de ce guide de modèle de programme HF4Y.

→ Défis :

- **Logement** – Il existe plusieurs problématiques en ce qui a trait au logement à Calgary. Premièrement, depuis quelques années, il y a un manque de logements abordables, appropriés et disponibles pour les jeunes. Bien que la situation des logements abordables ne soit pas aussi grave que dans d'autres collectivités au Canada, elle demeure néanmoins un problème constant qui complique le placement en logement des participants au programme. Une autre difficulté réside dans le fait que les propriétaires hésitent souvent à louer aux jeunes gens, en particulier aux moins de 18 ans. Ce qui à son tour rend plus difficile la participation des jeunes à l'école ou les empêche de trouver un emploi qui paierait pour leur logement. Enfin, il y a un manque d'options de logements accompagnés de soutiens intensifs pour les jeunes aux accoutumances complexes ou souffrant de problèmes de santé mentale.
- **Inclusion sociale et intégration communautaire** – Infinity et Home Fire utilisent tous deux des sites de logements dispersés car ce sont les seuls logements disponibles à l'échelle locale; cependant, ce type de logement peut entraîner des sentiments d'isolement et de solitude, surtout chez les adolescents plus jeunes. Home Fire doit aussi relever le défi supplémentaire d'apporter un foyer culturel aux jeunes Autochtones dans un modèle de sites dispersés. De nombreux jeunes autochtones s'étant inscrits au programme se sentent déjà déconnectés de leur culture et hésitent à participer aux événements culturels, des sentiments qui peuvent être exacerbés lorsqu'ils vivent dans des logements privés partout en ville.

ÉTUDES DE CAS

→ Prestation des services :

Le système de soins à Calgary a permis au personnel de BGCC d'avoir accès aux jeunes et de les référer à une gamme de services partout en ville. Cette approche collaborative a permis à de nombreux jeunes d'accéder à des services offerts par un organisme au lieu de devoir passer par de multiples systèmes afin d'accéder aux services divers dont ils avaient besoin.

Le Infinity Project se concentre sur tous les jeunes sans-abri, alors que Home Fire a été conçu dans un cadre autochtone; néanmoins, cela ne veut pas dire que les jeunes autochtones doivent nécessairement participer au programme Home Fire; les jeunes sont encouragés à choisir les soutiens et programmes qui à leur avis leurs conviennent le mieux. Quel que soit leur choix, les jeunes participant à ce programme ne seront jamais renvoyés dans l'itinérance; les travailleurs sociaux continueront à travailler avec les jeunes jusqu'à ce qu'ils trouvent une solution appropriée.

Donner la voix et le choix aux jeunes sont des principes très importants du modèle de prestation des services de BGCC, qui lutte pour que les jeunes gens aient la possibilité de pouvoir faire des erreurs et d'en tirer des leçons, de choisir leurs propres quartiers, et de se fier à eux-mêmes dans leurs prises de décision pour le futur.

En ce qui concerne le personnel, il y a un responsable pour tous les projets de logement à l'intention des jeunes, un coordinateur des programmes responsable de tous les aspects opérationnels et plusieurs travailleurs de soutien au logement qui se sont consacrés à aider les jeunes à trouver un logement permanent; chaque travailleur est responsable de 7 à 8 jeunes, bien qu'idéalement la moyenne devrait être moins de 1:7.

La gestion de cas est assurée sur une base individuelle, étant donné que les besoins de chaque jeune sont uniques. Certains (généralement les plus jeunes) auront besoin de gestion intensive de cas et de soutiens à long terme, alors que d'autres n'auront besoin que de peu d'appui, voire aucun, une fois logés. Le personnel travaille particulièrement avec les jeunes afin de bâtir des connexions familiales et de soutiens naturels pour que les jeunes ne soient pas laissés à eux-mêmes lorsque leur mandat au sein du programme s'achève.

ÉTUDES DE CAS

Projet de démonstration Changer de direction : Endaayaang, Hamilton, Ontario

Endaayaang : Logement d'abord pour jeunes autochtones

Endaayaang, un mot Ojibwé qui signifie «un endroit sûr où votre cœur/esprit se sent chez lui», est un programme HF4Y tenu à Hamilton, en Ontario, dont l'objectif est de soutenir les jeunes Autochtones âgés de 16 à 24 ans qui quittent les systèmes pour jeunes tels que la protection de l'enfance, la justice, les systèmes hospitaliers, ou qui quittent leur domicile pour des raisons de sécurité. Endaayaang s'est fondé sur les principes de base de HF4Y et utilise l'outil de priorisation d'évaluation des jeunes (Youth Assessment Prioritization, YAP), tout en intégrant le Cercle du courage, les enseignements des 7 grands-pères et la roue de la médecine dans la gestion des cas et les résultats du programme, afin de permettre aux jeunes d'apprendre à connaître leur culture et de guérir des traumatismes intergénérationnels. À chaque étape, Endaayaang examine comment la culture est infusée dans la conception du programme, en commençant par l'ancrage du projet dans une cérémonie spirituelle, en présentant leurs intentions et leur engagement envers le projet, jusqu'au langage qu'ils utilisent dans leur gestion de cas et les enseignements culturels qu'ils fournissent aux jeunes.

→ Prestation des services :

Un des éléments clés du programme HF4Y d'Endaayaang est la disponibilité d'une grande gamme d'options de logement fondées sur la culture. Le Hub est l'espace central de la communauté autochtone, avec des bureaux pour le personnel du programme et les intervenants pairs aidants et neuf appartements pour les jeunes avec des espaces communs partagés. Les soirs et les fins de semaine, les «Journey Coaches» se rendent au Hub pour offrir des enseignements culturels aux jeunes, favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité et donner leur appui en cas de crise lorsque le personnel du programme régulier n'est pas disponible. En plus

ÉTUDES DE CAS

des logements supervisés du Hub, Endaayaang disposera de deux maisons basées sur le modèle Foyer, accueillant trois jeunes et un mentor qui vit dans chacune des maisons. La troisième option de logement est en sites dispersés, soit des appartements indépendants dans la ville de Hamilton.

Grâce au soutien d'un directeur de programme, trois «navigateurs» Endaayaang seront responsables de la gestion des cas intensifs et de l'orientation de 25 jeunes tout au long de leur cheminement vers l'autonomie adulte. En outre, les Journey Coaches et les mentors offrant du soutien par les pairs aideront les jeunes à établir des liens sociaux et leur donneront l'occasion d'explorer leur communauté, tout en se connectant à la culture.

→ Défis et solutions :

Les défis et les obstacles que les jeunes autochtones doivent affronter sont uniques. Cela comprend l'histoire familiale, les traumatismes intergénérationnels et les traumatismes culturels et historiques. Tel que de nombreuses collectivités peuvent le constater, le manque de logements, et notamment en ce qui a trait aux logements abordables, et de propriétaires de bonne réputation a également constitué un défi. Afin de relever ces défis, les planificateurs d'Endaayaang ont consacré du temps à effectuer des recherches approfondies sur la situation à laquelle sont confrontés les jeunes autochtones de Hamilton, ont établi des liens avec les membres de leur communauté pour susciter leur intérêt et établir la confiance, et ont aidé à démontrer que le programme HF4Y représentait une ressource additionnelle pour soutenir la collectivité de Hamilton. L'équipe de la planification a organisé des groupes de discussion avec des jeunes, dont certains détenaient de l'expérience vécue, afin d'apporter des perspectives et de guider la conception du programme. Ils ont également voyagé pour rencontrer des personnes en Alberta qui faisaient un travail similaire et qui pouvaient contribuer des enseignements pour favoriser leur croissance.

→ Irlande

Focus Ireland

Focus Ireland est basé partout dans la République d'Irlande et fournit une gamme de services aux personnes sans abri ou à risque d'itinérance. Focus Ireland apporte des services HF4Y à Waterford, un service de logement lié de près aux principes de base de HF4Y à Limerick, et a commencé à offrir des services HF4Y à Dublin⁶.

→ Pourquoi HF4Y :

Focus Ireland apporte des services de suivi par l'intermédiaire de programmes résidentiels à court terme et un service de soutien à Waterford à l'exemple des modèles réussis de Dublin. Néanmoins, Focus Ireland a remarqué une importante carence dans les services pour les jeunes à Waterford et a noté que de nombreux jeunes aux besoins complexes qui n'avaient pas le droit aux services de suivi ou qui avaient quitté un service de suivi étaient particulièrement susceptibles de devenir sans abri.

Ces jeunes gens avaient généralement connu des expériences de services négatives et il était difficile de les engager. Le manque de possibilités à leur disposition pour atteindre une trêve de stabilité signifie qu'ils doivent lutter pour développer des aspects positifs dans leur vie tels l'éducation, l'emploi ou un sentiment d'appartenance à la communauté, et cela entraîne la consommation de drogues, un comportement criminel ou le développement d'une santé mentale médiocre. Pour ces jeunes vulnérables, les services d'aide à l'itinérance traditionnels ne donnaient pas de résultats positifs.

Un projet HF4Y nous permet de fournir cette stabilité. Et grâce à ses principes, on peut établir des relations basées sur la confiance avec des jeunes difficiles à atteindre. Ce service ne produit pas des résultats parfaits et les jeunes gens vivent souvent des retours en arrière et commettent des erreurs. Cependant, dans le cadre d'un projet HF4Y, nous considérons que ces erreurs sont des occasions d'apprentissage pour les jeunes, et par conséquent, nous les aidons à les surmonter.

6. Les études de cas de l'Irlande et de l'Écosse ont été écrites par Robbie Stakelum de FEANTSA et sont reproduites avec la permission du rapport, Stakelum, R. (2017) Conseil de l'Europe – Rapport de session d'étude : FEANTSA Youth - Housing solutions to youth homelessness based on a Human Rights Approach.

ÉTUDES DE CAS

→ Défis :

→ **Logement** : Il y a deux défis principaux en matière de logement.

De façon générale, l'accès au logement a atteint un point critique en Irlande. Les circonstances économiques des jeunes conjuguées aux préjugés qui existent sur ce marché concurrentiel rendent l'accès aux logements locatifs privés pratiquement impossible. Par conséquent, les jeunes gens vulnérables dépendent du logement social. Dans le secteur du logement social, les listes d'attente sont très longues et les familles ont la priorité sur les personnes seules, ce qui fait que les jeunes sans-abri/vulnérables ont des difficultés à accéder à ce logement alternatif. HF4Y a donc eu des difficultés à trouver des logements pour le programme.

Une sécurité d'occupation flexible est nécessaire pour soutenir les jeunes adultes aux besoins changeants. Il importe de trouver un équilibre entre la nécessité de laisser aux jeunes la possibilité d'accéder à un logement en vue d'un emploi ou d'une formation et la nécessité de garantir la sécurité d'occupation.

→ **Inclusion sociale et intégration communautaire** : Les logements disponibles pour ce projet HF4Y sont dispersés partout dans la ville. Une des difficultés principales était l'opposition des voisins à loger des jeunes vulnérables. Les locataires font l'objet de préjugés et sont blâmés pour toute attitude antisociale qui se produit dans le quartier. Ce sont des jeunes gens vulnérables, qui font des erreurs lorsqu'ils font preuve de comportements antisociaux comme lors de fêtes, et les voisins n'ont aucune patience, même si les jeunes essaient de vivre dans un environnement communautaire, souvent pour la première fois.

→ **Échéances et attentes** : Dans le cadre de ce projet, HF4Y a aidé les jeunes vulnérables à éviter l'itinérance. Mais cela prend du temps pour que les jeunes se fient au modèle. Les utilisateurs des services et le personnel doivent user de patience avant de pouvoir voir des changements dans le style de vie de leurs clients et qu'ils fassent des choix positifs, car certains comportements peuvent devenir plus chaotiques durant les phases initiales du projet.

ÉTUDES DE CAS

→ Prestation des services :

Ce programme HF4Y est en vigueur à Waterford depuis quelques années. Le nombre de dossiers de chaque membre du personnel se situe en général entre 10 et 15 personnes.

Les services HF4Y à Waterford se concentrent sur les jeunes qui bénéficient de soutiens élevés et présentent souvent des besoins complexes. Il s'agit d'un groupe de jeunes qui ont été négligés par les autres services sociaux. Le service cible aussi les jeunes aux besoins élevés qui sortent des programmes de suivi. Ces deux groupes sont constitués de jeunes adultes vulnérables pour lesquels aucun autre service n'est offert.

La réduction des méfaits est une pierre angulaire importante du service. Ceci est plus vaste que les interventions pour abus de substances, mais comprend aussi la réduction d'activités et de comportements qui peuvent mener à la perte du logement locatif. Par exemple, on peut encourager le jeune à recevoir la visite d'un ou deux amis au lieu d'en inviter plus de 20 à une fête.

Les services HF4Y entretiennent un riche partenariat avec les municipalités locales, le système de la protection de l'enfance et les services de santé publics. Cela comprend le regroupement d'une partie de leur personnel pour mieux travailler avec les jeunes.

Le service à Waterford utilise un modèle de logement à roulement basé sur les besoins du jeune au moment où il se présente au service. Ce qui veut dire que tous les programmes ont l'option d'être fournis sans devoir emménager physiquement dans un nouveau foyer (p. ex. un programme de transition peut devenir un programme à long terme). Dans certains cas, le logement pourra changer, et le jeune devra retourner chez lui. Dans ce cas, les soutiens suivront la jeune personne, et si un autre logement locatif à long terme ne peut pas être obtenu, on en cherchera un à court terme entre-temps.

Le prestataire de services, Focus Ireland, est un organisme de logement autorisé par la municipalité locale. Cela permet à l'organisme d'acheter des propriétés spécifiquement pour les jeunes vulnérables. En tant que propriétaire, le prestataire de services a aussi la flexibilité de déplacer les locations au sein de leur parc selon les besoins des jeunes.

ÉTUDES DE CAS

→ Écosse

Rock Trust

Rock Trust est un organisme basé en Écosse et dédié à mettre fin à l'itinérance. La gamme de services qu'il offre comprend des soutiens pour logement, l'éducation et l'emploi. Rock Trust participe depuis plusieurs années aux sessions d'études sur les jeunes de FEANTSA. Leur participation aux sessions d'étude a aidé à faciliter une transition du modèle par palier de prestation de services vers la mise en place de HF4Y.



Pourquoi HF4Y :

Rock Trust a noté que dans le contexte écossais le modèle par palier fonctionnait pour la plupart des jeunes, mais pas tous. Le Homelessness Scotland Act 2002 a imposé des obligations statutaires au logement. HF4Y a fourni une approche basée sur le respect des droits de la personne pour apporter des services intégrés aux jeunes vulnérables.



Défis :

Il y avait beaucoup de défis à relever lors de la transition à HF4Y.

- **Logement** : Rock Trust possédait ses propres hébergements qui étaient appropriés au modèle par palier. Rock Trust a choisi une approche HF4Y de logements dispersés pour veiller à ce que le projet réponde au principe de la permanence d'occupation. Cela signifiait créer des logements supplémentaires pour le projet pilote HF4Y. Une association de logement a approché Rock Trust pour discuter de la façon dont elle pouvait apporter son soutien. Tout en offrant des hébergements aux jeunes ayant quitté les logements supervisés, ils offraient aussi des droits de nomination à des appartements pour HF4Y, ce qui signifiait que les jeunes pouvaient rester dans les logements locatifs aussi longtemps qu'ils le désiraient.
- **Changements culturels** : Connaissant des antécédents de prestation de services selon le modèle par palier, une transition vers HF4Y demandait un changement de culture. Dans tous les organismes, un changement peut être interprété comme un danger. S'orienter vers le programme HF4Y ne

ÉTUDES DE CAS

veut pas dire que le modèle par palier est médiocre ou que le personnel n'a pas procuré un bon service. Le changement doit être promu comme une façon de mettre à profit les progrès réalisés et d'améliorer davantage les services. Il faut aussi du temps pour promouvoir HF4Y à la haute direction et au conseil d'administration, et expliquer pourquoi la transition est importante. Les raisons présentées au personnel de première ligne et au conseil d'administration diffèrent. Il est important de réfléchir à la façon dont vous plaidez à différentes personnes à différents niveaux. Pour Rock Trust, la raison présentée au directeur général tournait autour de la prestation de services de la meilleure qualité aux jeunes, tandis que pour le conseil d'administration, l'on parlait d'être le premier organisme à l'offrir et de rendre l'organisme plus robuste au sein du secteur.

- **Financement :** Un des principes sous-jacents de Logement d'abord est d'apporter un soutien constant aussi longtemps que requis. Ce principe est difficile à appliquer en raison des restrictions financières. Rock Trust a bénéficié de financements pour le programme HF4Y pendant deux ans. Cela soulève des questions au sujet de l'honnêteté et des attentes auprès des usagers des services. Rock Trust a pris la décision d'annoncer aux utilisateurs des services qu'ils disposaient d'investissements pour ce programme pour deux ans seulement, mais qu'ils continuaient de lutter pour obtenir des ressources supplémentaires afin qu'ils puissent profiter du programme à long terme.



Prestation des services :

En général, il y a cinq jeunes gens pour 1,5 travailleur social. Dans le cadre de sa prestation de HF4Y, Rock Trust a priorisé les jeunes gens qui quittent la prise en charge. Il est difficile de décider sur quels jeunes se concentrer et dans ce contexte, Rock Trust a choisi les jeunes que « personne d'autre ne veut loger ».

Rock Trust s'est associé à l'association Almond Housing dans la prestation d'unités d'habitation dans l'administration de leurs services HF4Y.



«Ce qui m’a vraiment plu, c’est que j’allais pouvoir avoir un logement dans un quartier agréable de Hamilton. Mon loyer était subventionné, mais c’était un endroit à moi. J’avais un lit, ma propre chambre, une salle de bain et une cuisine. Une autre chose que j’ai vraiment aimée, c’est que c’était quelque chose que j’espérais avec impatience et à laquelle je pouvais essayer d’exceller. J’étais tellement heureux d’être dans cet endroit! Je me suis assis à mon bureau, dans ma chambre, dans ce nouvel appart (je n’avais pas vraiment fini de déballer mes affaires) et je me suis dit : “ça y est... j’ai fini de me battre, j’ai fini de chercher, c’est un endroit où je peux dormir, un endroit à moi.” J’ai cherché ça pendant si longtemps et c’est finalement arrivé, après des années. C’est pour ça que je me suis battu bec et ongles depuis très longtemps.»

Conor, 20 ans, Hamilton, Ontario.



Conclusion

L'intérêt croissant dont fait l'objet Logement d'abord et les solides bases de preuves de sa réussite ont clairement soulevé des questions sur son applicabilité aux jeunes. Comme philosophie, HF4Y peut être un principe directeur pour un organisme ou une communauté qui voudrait mettre fin à l'itinérance. HF4Y est une intervention importante car elle priorise l'intégration des jeunes dans des logements le plus rapidement possible, suivis par des soutiens appropriés à l'âge. Elle est fondée sur la conviction que tous les gens méritent d'être logés et que les sans-abri réussiront et se rétabliront plus efficacement si on leur donne d'abord un logement. En adoptant une philosophie et une orientation de développement positif des jeunes, on se repose sur les forces, les rêves et les talents des jeunes personnes pour les aider à atteindre l'âge adulte. Enfin, les stratégies visant à mettre fin à l'itinérance chez les jeunes qui adoptent le principe Logement d'abord doivent s'efforcer d'augmenter l'offre de logements abordables dans la communauté, mais doivent aussi veiller à ce que les jeunes disposent des soutiens au revenu nécessaires pour obtenir et garder un logement.

«Pour la première fois de ma vie, je ne vis pas dans un programme. Je vis ma vie.»

Un jeune participant au projet Infinity, cité par by Kim Ledene, BGCC

Ceux qui sont intéressés à mettre en œuvre un programme HF4Y devraient tenir compte de ces quatre points importants avant de faire de la prévention une partie intégrante de leur stratégie pour prévenir et mettre fin à l'itinérance chez les jeunes :

1. LES SOUTIENS HF4Y DOIVENT ÊTRE AXÉS SUR LES JEUNES.

L'accent des soutiens devrait reposer sur l'assistance aux adolescents et jeunes adultes dans leur transition vers l'âge adulte et non seulement vers l'indépendance. Ce qui veut dire qu'il faut non seulement fournir des soutiens pour l'obtention et la conservation d'un logement, mais aussi des soutiens pour améliorer leur santé et leur bien-être. Cela veut dire veiller à ce que les jeunes aient accès à un revenu et si possible, qu'ils retournent à l'école. Le développement des compétences essentielles est aussi important pour les jeunes qui ont peu d'expérience de vie autonome. Enfin, les jeunes gens ont besoin de possibilités d'engagement significatif. Une approche d'inclusion sociale comprend non seulement des soutiens pour établir et renforcer les relations sociales et les connexions communautaires, mais aussi un engagement dans des activités qui apportent de la valeur et un sens de bien-être aux jeunes gens.

2. HF4Y PEUT ÊTRE ADAPTÉ COMME MODÈLE DE PRÉVENTION DE L'ITINÉRANCE.

Maintenant que les communautés commencent à admettre le besoin de se concentrer sur la prévention de l'itinérance ainsi que sur les soutiens nécessaires pour en sortir, des possibilités d'adapter le modèle pour appuyer la prévention se présentent. HF4Y peut devenir une façon d'aider les jeunes lorsqu'ils quittent les institutions correctionnelles, atteignent l'âge limite de la charge de la protection de l'enfance et sortent des hôpitaux.

3. DES PROGRAMMES HF4Y ADAPTÉS À LA CULTURE SONT NÉCESSAIRES.

Une approche HF4Y basée sur l'équité suggère que ce modèle devrait être adapté aux besoins des sous-populations, y compris les jeunes LGBTQ2S et les minorités racialisées. Dans certains pays, on doit tenir compte de l'expérience des nouveaux arrivants (immigrants et réfugiés) dans la conception du programme et la prestation des services, non seulement en raison des différences culturelles et de l'expérience du racisme et de la discrimination, mais aussi parce que les lois (et les droits) pourraient être appliquées différemment.

Au Canada, les jeunes autochtones représentent environ 30 % de la population des jeunes sans-abri. Il existe des preuves naissantes démontrant que les approches HF4Y menées par des Autochtones ont réussi à soutenir les jeunes et à les aider à reconnecter avec leur culture et leurs communautés. On peut aussi beaucoup apprendre des modes de savoir autochtones qui pourraient et devraient être appliqués au soutien de tous les jeunes pour qu'ils puissent faire la transition vers l'âge adulte de manière sûre et planifiée.

4. HF4Y N'EST PAS LA SEULE SOLUTION À L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES, MAIS ELLE EST CLÉ.

HF4Y ne promet ni ne prétend être la seule approche face à l'enjeu de l'itinérance chez les jeunes. Toutefois, elle peut et devrait devenir une intervention importante qui soutient et est soutenue par d'autres stratégies de prévention précoce, des soutiens d'urgence à court terme, etc. Dans le cadre plus général des stratégies pour mettre fin à l'itinérance, HF4Y occupe une place importante.

HF4Y est plus qu'un slogan, plus qu'une marque et beaucoup plus que la simple application du modèle adulte de Logement d'abord avec un groupe d'âge différent. Les communautés qui adoptent une approche HF4Y doivent être en mesure de démontrer leur fidélité aux principes de base décrits ici et s'efforcer de fournir l'éventail d'options d'hébergement et de soutiens décrits ci-dessus. Ceci est important, car dans un contexte où HF4Y devient plus populaire auprès des décideurs et des bailleurs de fonds, il peut y avoir une pression ou une tentation de simplement décrire les modèles de programmes existants comme étant en quelque sorte HF4Y. Tous les modèles de programmes de logement pour les jeunes, aussi efficaces qu'ils soient, ne correspondent pas à cette définition et ne devraient pas se classer dans la catégorie HF4Y. Bien qu'il soit important, le logement seul ne mettra pas fin à l'itinérance chez les jeunes. Il faudra plutôt continuer à se centrer sur l'amélioration des résultats globaux des jeunes, ce qui signifie nécessairement répondre à leurs besoins émotionnels, physiques, sociaux, spirituels et culturels afin de favoriser une transition réussie de l'adolescence à l'âge adulte.

Pour en savoir plus sur la façon de démarrer un programme HF4Y au sein de votre communauté, téléchargez le manuel des opérations qui complète ce guide. Il fournit un guide détaillé, des conseils et des suggestions sur des sujets allant de la gestion de cas et de la supervision à l'intégration des données et des systèmes.

Allez sur : www.homelesshub.ca/HF4Y

Références

Barker, S. and Maguire, N. (2017). *Experts by Experience: Peer Support and its Use with the Homeless*. *Community Mental Health Journal* 2017; 53(5): 598–612.

Dworsky, A., & Courtney, M. E. (2009). *Homelessness and the transition from foster care to adulthood*. *Child Welfare*, 88(4), 23-56.

Elliott, D. E., Bjelajac, P., FalLOT, R. D., Markoff, L. S., & Reed, B. G. (2005). *Trauma-informed or trauma-denied: principles and implementation of trauma-informed services for women*. *Journal of Community Psychology*, 33(4), 461-477.

FalLOT, R. D., & Harris, M. (2005). *Integrated trauma services teams for women survivors with alcohol and other drug problems and co-occurring mental disorders*. *Alcoholism Treatment Quarterly*, 22(3-4), 181-199.

Gaetz, S. (2018) *Reflections from Canada: Can Research Contribute to Better Responses to Youth Homelessness?* *Cityscape: A Journal of Policy Development and Research*. 20(3):139
U.S. Department of Housing and Urban Development - Office of Policy Development and Research

Gaetz, S., Ward, A., & Kimura, L. (2019). *Youth Homelessness and Housing Stability – What outcomes should we be looking for?* *Healthcare Management Forum* Vol 32(2) 73-77.

Gaetz, S., & O’Grady, B. (2002). *Making money: Exploring the economy of young homeless workers*. *Work, employment and Society*, 16(3), 433-456.

Gaetz, S. (2004). *Safe streets for whom? Homeless youth, social exclusion, and criminal victimization*. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 46(4), 423-456.

Gaetz, S., & O’Grady, B. (2013). *Why don’t you just get a job? Homeless youth, social exclusion and employment training*. *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice* (243-268). Toronto : Observatoire canadien sur l’itinérance.

Gaetz, S., O’Grady, B., & Buccieri, K. (2010). *Survivre le crime et la violence : les jeunes de la rue et la victimisation à Toronto*. Toronto : Justice pour les enfants et les jeunes, et Toronto : Presse de l’Observatoire canadien sur l’itinérance.

Gaetz, S., & Scott, F. (2012). *Live Learn and Grow: Supporting Transitions to Adulthood for Homeless Youth – A Framework for the Foyer in Canada*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Gaetz, S. (2013). *Un cadre pour Logement d'abord*. In S. Gaetz, F. Scott, & T. Gulliver (Eds.), *L'approche Logement d'abord au Canada: Appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Gaetz, S., & Gulliver, T. (2013). Conclusion – Leçons apprises. Dans S. Gaetz, F. Scott, & T. Gulliver (Eds.), *L'approche Logement d'abord au Canada: Appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Gaetz, S. (2014). *Un endroit sûr et décent où vivre : vers un cadre Logement d'abord pour les jeunes*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Gaetz, S., O'Grady, B., Kidd, S., & Schwan, K. (2016). *Sans domicile : un sondage national sur l'itinérance chez les jeunes*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Goering, P., Velhuizen, S., Watson, A., Adair, C., Kopp, B., Latimer, E., & Ly, A. (2012). *At Home/Chez Soi Rapport provisoire*. Ottawa : Commission de la santé mentale du Canada.

Hodges, S., Ferreira, K., Israel, N., & Mazza, J. (2006). *Strategies of system of care implementation: Making change in complex systems*. Tampa: Department of Child and Family Studies, Louis de la Part Florida Mental Health Institute, University of South Florida.

Karabanow, J., & Naylor, T. (2013). *Pathways Towards Stability: Young people's transitions off of the streets*. In S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow & A. Marsolais (Eds.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice*, (pp. 53-74). Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.

Karabanow, Jeff; Kidd, Sean A.; Frederick, Tyler; and Hughes, Jean (2016) *Toward Housing Stability: Exiting Homelessness as an Emerging Adult*, *The Journal of Sociology & Social Welfare*: Vol. 43 : Iss. 1 , Article 8. Available at: <https://scholarworks.wmich.edu/jssw/vol43/iss1/8>

Kirst, M., Aery, A., Matheson, F. I., & Stergiopoulos, V. (2016). *Provider and consumer perceptions of trauma informed practices and services for substance use and mental health problems*. *International Journal of Mental Health and Addiction*, 15(3), 514-528.

Kozloff, N., Adair, C. E., Lazgare, L. I. P., Poremski, D., Cheung, A. H., Sandu, R., & Stergiopoulos, V. (2016). *"Housing first" for homeless youth with mental illness*. *Pediatrics*.

Linton, K.F., & Shafer, M. (2013) *The impact of housing first and peer support on people who are medically vulnerable and homeless*. *Psychiatric Rehabilitation Journal* 36(1):48-50. Published online 2017 Feb 7. doi: 10.1007/s10597-017-0102-2

Meneses-Echavez JF, Berg RC. *The Foyer model for homeless youth: a systematic mapping review*. Report–2018. Oslo: Folkehelseinstituttet, 2018.

Milburn, N. G., Rice, E., Rotheram-Borus, M. J., Mallett, S., Rosenthal, D., Batterham, P., May, S.J., Witkin, A., & Duan, N. (2009). *Adolescents exiting homelessness over two years: The risk amplification and abatement model*. *Journal of research on adolescence*, 19(4), 762-785.

Milaney, K. (2011). *The 6 dimensions of promising practice for case managed supports to end homelessness, part 1: contextualizing case management for ending homelessness*. *Professional case management*, 16(6), 281-287.

Milaney, K. (2012). *The 6 Dimensions of Promising Practice for Case Managed Supports to End Homelessness: Part 2: The 6 Dimensions of Quality*. *Professional case management*, 17(1), 4-12.

Murphy, L. T. (2016). *Labour and Sex Trafficking Among Homeless Youth*. A Ten City Study (Executive Summary). New Orleans: Loyola University.

Nichols, N. (2013). *Nobody "Signs Out of Care." Exploring the Institutional Links Between Child Protection Services & Homelessness*. In S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow, & A. Marsolais (Eds.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice*, (pp. 75-93). Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Nichols, N., Schwan, K., Gaetz, S., Redman, M., French, D., Kidd, S., & O'Grady, B. (2017). *Child Welfare and Youth Homelessness in Canada: A Proposal for Action*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Rew, L., Taylor-Seehafer, M., Thomas, N. Y., & Yockey, R. D. (2001). *Correlates of resilience in homeless adolescents*. *Journal of Nursing Scholarship*, 33(1), 33-40.

Saewyc, E., Drozda, C., Rivers, R., MacKay, L., & Peled, M. (2013). *Which comes first: Sexual exploitation or other risk exposures among street-involved youth?* In S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow & A. Marsolais (Eds.), *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice* (pp. 147- 160). Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

The Change Collective. (2017). *Working with Vulnerable Youth to Enhance their Natural Supports: A Practice Framework*. Calgary: United Way of Calgary.

Turner, A. (2015): *Performance Management in a Housing First Context: A Guide for Community Entities*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Turner Research & Strategy. (2016). *Haven's Way Evaluation Report*. Calgary: Boys and Girls Clubs of Calgary.

Tyler, K. A., & Bersani, B. E. (2008). *A longitudinal study of early adolescent precursors to running away*. *The Journal of Early Adolescence*, 28(2), 230-251.

Van den Bree, M. B., Shelton, K., Bonner, A., Moss, S., Thomas, H., & Taylor, P. J. (2009). *A longitudinal population-based study of factors in adolescence predicting homelessness in young adulthood*. *Journal of Adolescent Health*, 45(6), 571-578.

Voronka, J. (2016). *The Politics of 'People with Lived Experience': Experiential Authority and the Risks of Strategic Essentialism*. *Philosophy, Psychiatry & Psychology*, 23 (3/4), 189-201.